

Fin de l'état de guerre en Allemagne de l'ouest

Ce pays devient notre allié en cas de guerre éventuelle

Les Etats-Unis, l'Angleterre et la France se porteront à son secours s'il est attaqué — Formation d'un corps policier permis — Levée des restrictions sur la construction des navires marchands — Revise des limitations commerciales et industrielles

FRANCFORT, 19 (A.P.) — La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont convenu de mettre fin à l'existence de leur état de guerre avec l'Allemagne.

La nouvelle vient d'être révélée à Francfort par un communiqué des ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances. Les ministres ont aussi déclaré que toute attaque contre le gouvernement de l'Allemagne occidentale sera considérée comme étant dirigée sur les Trois Grands.

M.M. Schuman, Bevin et Acheson ont également adopté les mesures suivantes :

- 1) Ils permettent la création de forces policières mobiles, organisées sur une base nationale, avec l'entente que le gouvernement de l'Allemagne occidentale pourra se servir de l'ensemble ou d'une partie de ces forces afin de faire face aux exigences de la situation actuelle.
- 2) Ils décident de réviser les prohibitions et les limitations actuelles sur l'industrie allemande.
- 3) Ils lèvent immédiatement toutes les restrictions sur la grande industrie, la viticulture et le nombre des navires commerciaux construits en Allemagne à des fins d'exportation.
- 4) Ils permettent que les aciéries allemandes augmentent leur production en-deça des quantités limitatives fixées par les Alliés; mais chaque fois seulement qu'on aura établi qu'une telle augmentation facilitera le programme de défense des pays occidentaux.

Collaboration canadienne prévue à la défense passive aux Etats-Unis

Washington rend public un plan détaillé d'organisation de la défense civile — Les gouverneurs d'Etat pourront négocier des accords frontaliers d'aide mutuelle

Washington, 19 (A.P.) — Le National Security Resources Board des Etats-Unis vient d'expédier au Congrès un bill demandant la création d'une agence fédérale distincte pour diriger la défense passive chez nos voisins. Il présente en même temps un plan détaillé des mesures d'urgence à prendre parmi les populations civiles en cas d'invasion brusque de notre continent. Ce plan prévoit une collaboration étroite du Canada et du Mexique avec les Etats et les villes frontalières des Etats-Unis.

Il permet aux Etats-frontières de la république américaine de négocier des accords d'aide mutuelle avec les provinces ou Etats des contrées voisines, à condition de les faire ratifier par Washington. Ces accords s'appliquent aux échanges de vivres, vêtements, médicaments, services techniques, logements, inspection sanitaire, moyens de transports et matériel de lutte contre l'incendie. Aux Etats-Unis même, le plan stipule les mesures de coordination de la défense passive à prendre à tous les niveaux administratifs, y compris le municipal.

Le projet du N.S.R.B. demande qu'éventuellement le corps d'aviation

La confession de l'accusée versée dans la preuve

Le président des Assises, le juge Wilfrid Lazure, a, ce matin, admis en preuve la déclaration ou confession faite aux agents de la Sûreté municipale par l'accusée du meurtre de son petit-fils, Mme Joseph Lacas.

Le juge Lazure est d'avis que la confession a été libre et volontaire. Selon lui, et après l'audition de la preuve de voir-dire présentée devant le tribunal en l'absence des jurés, il ressort que les policiers ne croyaient pas au meurtre des enfants, mais à leur disparition, et qu'ils ont obtenu la déclaration de l'accusée pour pouvoir les retrouver.

Après plus d'un quart d'heure de délibéré, les jurés ont repris leur siège pour entendre le témoignage des détectives Bertrand, Francœur et Binette de la Sûreté municipale.

Selon le capitaine Sylvio Bertrand, une mise en garde a été faite à l'accusée, avant qu'elle ne donnât la version du meurtre. Elle a initialisé trois corrections en marge de la déclaration, mais a refusé de signer cette dernière sous prétexte qu'elle voulait consulter son avocat.

Le détective Bertrand admet que Mme Lacas était dans un état de grande fatigue quand elle a raconté les événements du meurtre.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

L'INDE, PLUS CHRETIENNE QUE L'OCCIDENT?

par André LAURENDEAU

Le front communiste du sud-est cède partout devant les Alliés

Reprise de Waegwan et de Pohang — Avances sur la Nakdong et à Masan — Un contingent philippin débarque en Corée — Rhee promet d'occuper le territoire nordiste, même si les Alliés ne l'appuient pas

Tokyo, 19 (A.P.) — Les forces alliées du front de combat au sud-est de la Corée ont réussi à cap-

L'imitateur de J.-A. Guay en prison

Santa Monica, Calif., 19 (A.P.) — John H. Grant, 32 ans, trouvé coupable de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, de ses deux enfants et d'autres personnes en plaçant une bombe à gazoline à bord d'un paquebot aérien, a été condamné à purger des sentences de 1 à 20 ans d'emprisonnement. Son avocat a déclaré qu'il ira en appel après s'être vu refuser une motion pour obtenir un nouveau procès.

L'ingénieur en aviation, qui a déclaré au jury être lourdement endetté, constamment en querelle avec sa femme et en amour avec une jolie hôtesse de l'air, était bénéficiaire d'une police d'assurance de \$25,000 que Mme Grant avait prise à sa demande avant de monter à bord de l'avion.

Grant était accusé d'avoir déposé une bombe à essence dans les bagages de sa femme. La bombe devait exploser au-dessus de l'océan après le départ de l'avion de San Diego, le 17 avril dernier. En plus de Mme Grant, leurs enfants, Marie, 6 ans, et Bobby, 5 ans, et l'équipage, il y avait 13 passagers à bord de l'appareil.

La machine infernale se mit en mouvement prématurément à l'atterrissage et personne ne fut blessé.

Grant fut trouvé coupable le 3 août sur six chefs d'accusation de tentative de meurtre.

La peine maximum est de 20 ans d'emprisonnement sur chacun des six chefs d'accusation. Le juge Orlando H. Rhodes l'a condamné à des peines variant de 1 à 20 ans sur chaque chef d'accusation devant être purgées concurremment.

Un témoin affirme n'avoir pas entendu le signal d'alarme lors de l'incendie du "Québec"

Québec, 19 (C.P.) — Le premier témoin à être entendu hier à l'enquête du juge Fernand Choquette, sur l'incendie du navire Québec, a été M. James St-Clair Moffat, un Montréalais, gérant des ventes de la maison E. R. Squibbs & Sons.

Il a déclaré n'avoir pas entendu de signal d'alarme, après que l'incendie eut été découvert. Mais le témoin admet qu'il dormait profondément à ce moment-là. C'est sa nièce qui l'a réveillé.

Plus tard, le témoin a tenu pendant une dizaine de minutes un boyau d'arrosage qu'il dirigeait vers certaines fenêtres du navire afin d'empêcher que la fumée ne monte.

Le seul témoin à être entendu, hors M. Moffat, a été M. Henry McIntosh, dessinateur pour le compte d'architectes navals. Il a donné une description de la structure du Québec.

Le témoin a dit que le navire était construit en acier, de la quille jusqu'au faite du pont "D"; mais qu'à partir de ce point, le reste du navire était surtout de bois.

Dès l'ouverture des audiences, le juge a souligné que l'on voulait surtout déterminer quelles avaient été les causes de l'incendie, si celui-ci avait été causé par le feu ou si le navire possédait tout l'appareil nécessaire à la lutte contre les flammes.

Pour sa part, M. Gérard Lacroix, agissant avec M. Maurice Kieffer au nom du ministère fédéral des transports, a précisé que l'enquête aiderait à faire connaître quand l'incendie a été découvert, comment il s'était propagé et, à ce moment-là, quel genre de surveillance

était alors exercée sur le navire, si l'alerte a été donnée, quelles mesures ont été prises pour éteindre les flammes, combien de personnes ont été blessées et quels sont les responsables, s'il y en a.

Est-on sur les traces du meurtrier de sir Harry Oakes, assassiné en 1943?

La police aurait appris son nom — Les recherches se poursuivent — Le drame d'Alfred de Marigny

Miami, 19 (P.A.) — Edward Majava, mécanicien de 31 ans, a déclaré aux autorités policières

Au terminus de la rue Craig

La commission d'enquête Tremblay sur le tramway de Montréal suggère, entre autres mesures de réalisation urgente, l'élargissement de la rue Vitré afin d'y faire passer les tramways et les autobus.

Les enquêteurs écrivent à ce propos :

"Les commissaires qui ont préparé le contrat de 1918 ont suggéré, à la page 27 de leur rapport, l'élargissement de la rue Vitré à 80 pieds, de la rue Saint-Denis au carré Victoria, et la construction d'un cercle ('loop'), entre la rue Vitré et la rue Craig, afin de faire tourner les tramways sans qu'ils aient à passer sur les voies actuelles de la rue Craig. Cette recommandation n'a pas été suivie, mais elle est encore d'une actualité aussi pressante. Les tramways et les autobus qui arrivent au terminus venant de l'est sont obligés de couper la rue Craig quatre fois par voyage, ce qui retarde énormément la circulation. Il en est de même quant aux circuits Bleury et Van Horne qui viennent de l'ouest. Nous croyons que ceci pourrait facilement être corrigé en élargissant la rue Vitré et en y faisant passer les tramways et les autobus. Les voitures venant de

l'est entreraient au terminus par la rue Craig et en sortiraient par la rue Craig. Quant aux voitures venant du nord par l'ouest, elles entreraient par la rue Craig et sortiraient par Vitré pour reprendre leur route vers le nord par Bleury."

Sur la Nakdong, entre Masan et

Waegwan, les 2e et 24e divisions ont fait traverser le fleuve à 4,000 de leurs hommes et rétabli le pont qu'elles avaient dû détruire dans leur retraite, le 4 août.

Un bulletin du quartier général de la 8e armée américaine en Corée annonce qu'une patrouille de la 1ère division sudiste coréenne est parvenue à rentrer dans le port de Pohang, sur la côte est, qui change ainsi de mains pour la 4e fois en un mois.

D'autres unités sudistes se sont avancées jusqu'à 20 milles au nord-est de Taegu, dans la région de Kounwi et de Cuihoung. On a décelé dans les régions de Taegon, Yongdong et Kunchon 3 colonnes ennemies remontant vers le nord, à l'aide de la 18e division nordiste qui défend Seoul.

Dans une proclamation, le président de la république de Corée

Waegwan, le principal bastion des communistes dans le secteur de Taegu, aux dernières indications, les nordistes abandonnent partout leurs lignes d'attaque autour de l'ancien quadrilatère allié de défense du sud-est et refluent en hâte vers le nord à la défense de Seoul.

De ce côté, le 10e corps américain de débarquement occupe présentement le faubourg de Yongsoung, dans la banlieue de la capitale. Il lui reste à traverser la rivière Han, large d'un demi-mille, pour entrer dans cette ville.

A l'aile extrême-gauche du front du sud-est, près de Masan, 2 divisions nordistes ont quitté leurs positions. Elles se sont littéralement "évaporées" devant la 25e division américaine, qui a pu avancer de 4 milles dans ce secteur.

Incidentement, le général révèle que l'on travaille en ce moment dans son pays à combiner dans une seule arme la force de pénétration du "bazooka" (arme antichar) avec la justesse de mire du canon de campagne. Il prévoit aussi que la bombe atomique pourra devenir une arme tactique et non plus stratégique et aider les troupes de terre dans leurs mouvements.

Le général croit que l'on doit voir à constituer en Europe, avec les forces continentales et américaines, une armée assez nombreuse pour forcer l'ennemi à couvrir ses positions ordinaires de défense sur les frontières naturelles (montagnes et cours d'eau) et à emprunter les routes obligées d'invasion au lieu de se répandre librement partout.

Le général Bradley estime que les chances alliées de défendre l'Europe occidentale contre une invasion sont "infiniment plus grandes" que l'an passé. On le doit, à son avis, à la productivité industrielle américaine, au rétablissement économique européen et au programme d'aide militaire élaboré par Washington. Il réclame un cartel des ressources militaires et industrielles de l'Europe au lieu des efforts présentement dispersés et contradictoires de ses habitants.

Le chef des états-majors conjoints aux Etats-Unis, le général Omar Bradley, vient de l'assurer dans un article paru à la fois dans le Readers Digest et dans le Combat Forces Journal. D'après lui, il n'est plus question de laisser envahir l'Europe par l'ennemi pour donner à l'armée américaine le temps de se préparer.

Le général Bradley estime que les chances alliées de défendre l'Europe occidentale contre une invasion sont "infiniment plus grandes" que l'an passé. On le doit, à son avis, à la productivité industrielle américaine, au rétablissement économique européen et au programme d'aide militaire élaboré par Washington. Il réclame un cartel des ressources militaires et industrielles de l'Europe au lieu des efforts présentement dispersés et contradictoires de ses habitants.

Le requête de Me Ubald Boisvert, procureur d'une trentaine d'intimés, le juge François Caron a suspendu, hier après-midi, jusqu'à lundi prochain, le 25 septembre, l'enquête sur la moralité afin de permettre aux avocats des accusés et des requérants de terminer le classement et la consultation des dossiers de la Cour de recorder.

Depuis vendredi dernier, soit 2 jours 1/2, on n'a réussi à classer et à consulter que 500 dossiers sur 4,800.

Me Boisvert a expliqué qu'il n'était pas dans son intention de retarder le travail du tribunal. "Au contraire, dit-il, le temps que nous prendrons pour la production des dossiers sera autant de temps de gagner pour leur consultation au cours de l'enquête. Nous estimons qu'il nous faudra encore une semaine pour terminer ce travail."

Me Plante a demandé s'il ne serait pas plus pratique de produire ces documents en liasses. "Car, de toutes façons, il faudra les examiner un par un au cours des témoignages."

Le juge Caron : "Croyez-vous que de cette manière la défense pourra procéder aussi efficacement à son interrogatoire?"

Me Plante : "Je le crois. Depuis vendredi les avocats de la défense ont dû constater par eux-mêmes que les dossiers portent sur les mêmes faits, les mêmes accusations. D'ailleurs, les lots de la production sont immuables. Sans cela, il n'existerait plus de maisons de jeux ni de prostitution. Il n'y aurait pas d'innocence."

EN COREE

Le front communiste du sud-est cède partout devant les Alliés

Reprise de Waegwan et de Pohang — Avances sur la Nakdong et à Masan — Un contingent philippin débarque en Corée — Rhee promet d'occuper le territoire nordiste, même si les Alliés ne l'appuient pas

Tokyo, 19 (A.P.) — Les forces alliées du front de combat au sud-est de la Corée ont réussi à cap-

L'imitateur de J.-A. Guay en prison

Santa Monica, Calif., 19 (A.P.) — John H. Grant, 32 ans, trouvé coupable de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, de ses deux enfants et d'autres personnes en plaçant une bombe à gazoline à bord d'un paquebot aérien, a été condamné à purger des sentences de 1 à 20 ans d'emprisonnement. Son avocat a déclaré qu'il ira en appel après s'être vu refuser une motion pour obtenir un nouveau procès.

L'ingénieur en aviation, qui a déclaré au jury être lourdement endetté, constamment en querelle avec sa femme et en amour avec une jolie hôtesse de l'air, était bénéficiaire d'une police d'assurance de \$25,000 que Mme Grant avait prise à sa demande avant de monter à bord de l'avion.

Grant était accusé d'avoir déposé une bombe à essence dans les bagages de sa femme. La bombe devait exploser au-dessus de l'océan après le départ de l'avion de San Diego, le 17 avril dernier. En plus de Mme Grant, leurs enfants, Marie, 6 ans, et Bobby, 5 ans, et l'équipage, il y avait 13 passagers à bord de l'appareil.

La machine infernale se mit en mouvement prématurément à l'atterrissage et personne ne fut blessé.

Grant fut trouvé coupable le 3 août sur six chefs d'accusation de tentative de meurtre.

La peine maximum est de 20 ans d'emprisonnement sur chacun des six chefs d'accusation. Le juge Orlando H. Rhodes l'a condamné à des peines variant de 1 à 20 ans sur chaque chef d'accusation devant être purgées concurremment.

"Les Américains ne laisseront pas envahir l'Europe une autre fois!"

(Le général Bradley) Il ne sera plus question, dans une nouvelle guerre, d'échanger l'espace contre le temps et de risquer d'arriver trop tard — Nouvelle arme à créer

New-York, 19 (A.P.) — La politique étrangère et militaire américaine prévoit que nos voisins accourront à la défense de l'Europe dès le début d'une 3e guerre mondiale au lieu d'attendre que ce continent ait été envahi et de tenter alors de le libérer de la domination russe.

Le chef des états-majors conjoints aux Etats-Unis, le général Omar Bradley, vient de l'assurer dans un article paru à la fois dans le Readers Digest et dans le Combat Forces Journal. D'après lui, il n'est plus question de laisser envahir l'Europe par l'ennemi pour donner à l'armée américaine le temps de se préparer.

Le général Bradley estime que les chances alliées de défendre l'Europe occidentale contre une invasion sont "infiniment plus grandes" que l'an passé. On le doit, à son avis, à la productivité industrielle américaine, au rétablissement économique européen et au programme d'aide militaire élaboré par Washington. Il réclame un cartel des ressources militaires et industrielles de l'Europe au lieu des efforts présentement dispersés et contradictoires de ses habitants.

Incidentement, le général révèle que l'on travaille en ce moment dans son pays à combiner dans une seule arme la force de pénétration du "bazooka" (arme antichar) avec la justesse de mire du canon de campagne. Il prévoit aussi que la bombe atomique pourra devenir une arme tactique et non plus stratégique et aider les troupes de terre dans leurs mouvements.

Le général croit que l'on doit voir à constituer en Europe, avec les forces continentales et américaines, une armée assez nombreuse pour forcer l'ennemi à couvrir ses positions ordinaires de défense sur les frontières naturelles (montagnes et cours d'eau) et à emprunter les routes obligées d'invasion au lieu de se répandre librement partout.

Le requête de Me Ubald Boisvert, procureur d'une trentaine d'intimés, le juge François Caron a suspendu, hier après-midi, jusqu'à lundi prochain, le 25 septembre, l'enquête sur la moralité afin de permettre aux avocats des accusés et des requérants de terminer le classement et la consultation des dossiers de la Cour de recorder.

Depuis vendredi dernier, soit 2 jours 1/2, on n'a réussi à classer et à consulter que 500 dossiers sur 4,800.

Me Boisvert a expliqué qu'il n'était pas dans son intention de retarder le travail du tribunal. "Au contraire, dit-il, le temps que nous prendrons pour la production des dossiers sera autant de temps de gagner pour leur consultation au cours de l'enquête. Nous estimons qu'il nous faudra encore une semaine pour terminer ce travail."

Me Plante a demandé s'il ne serait pas plus pratique de produire ces documents en liasses. "Car, de toutes façons, il faudra les examiner un par un au cours des témoignages."

Le juge Caron : "Croyez-vous que de cette manière la défense pourra procéder aussi efficacement à son interrogatoire?"

Me Plante : "Je le crois. Depuis vendredi les avocats de la défense ont dû constater par eux-mêmes que les dossiers portent sur les mêmes faits, les mêmes accusations. D'ailleurs, les lots de la production sont immuables. Sans cela, il n'existerait plus de maisons de jeux ni de prostitution. Il n'y aurait pas d'innocence."

Me Plante lit quelques dossiers pour prouver les ressemblances.

L'opinion de Me Masson

Me Masson, avocat de la ville dans cette enquête, est d'opinion

Document capital sur Katyn volé aux Américains

Washington, 19 (A.P.) — L'armée américaine révèle, sans l'expliquer, la disparition, de ses archives, d'un document essentiel ayant trait au massacre de 11,000 officiers polonais présumément par les Russes, durant la dernière guerre. Elle publie en même temps un texte destiné à le remplacer et rédigé, de mémoire, en mai par l'auteur du document, le lieutenant-colonel John Van Vliet.

On a aussi rendu publique une déclaration du capitaine-médecin britannique Stanley Gilder qui a été visité à l'époque la forêt de Katyn, où a eu lieu le massacre. Les autorités militaires américaines expliquent avoir permis cette publication à la suite de nombreuses requêtes publiques et privées pour des informations sur le massacre de Katyn.

Gilder et Van Vliet assurent tous deux qu'ils étaient alors prisonniers des Allemands et qu'on les a emmenés de force visiter cet endroit.

Me Boisvert : "J'estime encore qu'il n'y a qu'une seule façon de procéder qui puisse rendre justice à tous : la production un par un des dossiers."

Le juge Caron : "Demande accordée. L'enquête reprendra donc lundi prochain, le 25 septembre, à 2 h. 15 de l'après-midi."

Appel des témoins

Le greffier, M. Maurice Parent, procède à l'appel des témoins. Le premier, M. Syd Maron, ne répond pas. Son procureur explique qu'il est actuellement à la pêche au thon au large de la Floride. Le juge lui demande de fournir certains renseignements, lundi prochain. D'ailleurs, tous les témoins appelés, hier après-midi, devront comparaître lundi prochain. Il ne s'agira pas pour eux de témoigner immédiatement mais simplement de faire acte de présence, de non-vieillesse et de la disposition du tribunal. C'est une précaution que Mes Drapreau et Plante ont prise, car on ne sait jamais... et les

voyages deviennent parfois contagieux!

Les autres témoins : Sam Cleaver, Harry et Louis Ship, Henri Forgues, Ida Katz, Meyer Dick, Sammy Feldman, Deyd Master, Alexander Crisley, Max Shapiro, Julius Silverberg, Alton Gutterman, Frank Patricia M. Mosus Rotenberg, Sam Shulkin et Barney Shulkin, ont fait savoir par la voix de leurs procureurs qu'ils seraient à la disposition de la cour en tout temps pourvu que les avocats des requérants les avertissent 12 ou 24 heures d'avance.

Pour fin d'identification, Me Plante a demandé à Barney Shulkin de se rendre dans la boîte des témoins.

Me Plante : "Quel est votre véritable nom?"

Le témoin : "Barney Shulkin."

Me Plante : "N'avez-vous jamais été arrêté sous le nom de Banny Smith pour avoir tenu une maison de pari à 286, Ste-Catherine?"

Le témoin : "Oui."

Me Plante : "Cela suffit pour l'instant. Vous pouvez vous retirer."

Quant à M. Julius Silverberg, il a demandé et obtenu la permission de la Cour de se rendre à New-York du 27 septembre au 6 octobre pour raison d'affaires. Les avocats des requérants ont souri et les intimés se remettront donc à la tâche de classer et de consulter les 4,000 dossiers de la Cour de recorder, pour terminer ce travail lundi avant-midi, afin que l'enquête reprenne dans l'après-midi pour se poursuivre, cette fois, jusqu'à la fin.



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf).

ARTICLE 68

DANS UNE AUBERGE JAPONAISE

Un départ plus émouvant que les autres — Les Japonais sont de grands consommateurs de journaux — Ne laissons pas l'initiative aux communistes — L'auberge de Nikko — Le grand charme de l'hospitalité japonaise

Adieu à Sendai, aux Canadiens et au joyeux Père Piché. On vient nous reconduire à la gare, une bonne vieille gare où une foule de Japonais aux vêtements pauvres mais propres marchent à petits pas pressés. "Ice candy", chantent les vendeurs de sorbets congelés dont les Japonais raffolent. Ils ne crient pas, ils chantent... "Bon voyage!" nous disent nos amis missionnaires. Et le train est parti. Longtemps encore, nous distinguons le Père Piché qui agit la main. Et si nous sommes habitués à ces départs, celui-ci nous émeut particulièrement.

Cependant, disons que les Chinois trouvent chez eux une richesse très grande qui peut répondre aux besoins de ses intellectuels. Il n'y a pas de Confucius au Japon. A peine quelques petits Ling Yu Tang...

Prenons l'initiative

Le Japon n'est qu'une chaîne de montagnes assez adoucies pour résister au Pacifique. Tous les paysages japonais sont des paysages de montagnes. La plaine: une bienheureuse exception à la règle. Depuis toujours, la faible proportion cultivable du sol japonais appartenait à de riches seigneurs qui, par droit de naissance, s'enrichissaient au détriment de paysans qui avaient à peine de quoi ne pas mourir de faim. Et le partage des terres qu'a fait le général MacArthur est peut-être la mesure la plus sage de son administration. Il est déplorable et inexplicable qu'on n'en ait pas fait autant en Corée du Sud, à l'instar des Russes en Corée du Nord.

Quel tort nous faisons à la civilisation chrétienne en laissant toujours aux communistes l'initiative des réformes sociales les plus élémentaires. Un peuple sain au point de vue social n'a rien à craindre du communisme. Mais les pays qui vivent encore sous des régimes féodaux, comme la Corée du Sud, les Philippines et bien d'autres pays d'Asie, sont des proies faciles pour les "libérateurs" de Moscou.

De la même façon, il ne faut pas laisser aux communistes les

(suite à la page 2)

LA MORALITE A MONTREAL

Me Boisvert exige la production immédiate des dossiers

500 dossiers classés en 2 1/2 jours — Il en reste encore plus de 4,000 — L'enquête reprendra lundi, le 25 septembre — Les témoins qui devront se présenter — La pêche au thon et un voyage d'affaires

A la requête de Me Ubald Boisvert, procureur d'une trentaine d'intimés, le juge François Caron a suspendu, hier après-midi, jusqu'à lundi prochain, le 25 septembre, l'enquête sur la moralité afin de permettre aux avocats des accusés et des requérants de terminer le classement et la consultation des dossiers de la Cour de recorder.

Depuis vendredi dernier, soit 2 jours 1/2, on n'a réussi à classer et à consulter que 500 dossiers sur 4,800.

Me Boisvert a expliqué qu'il n'était pas dans son intention de retarder le travail du tribunal. "Au contraire, dit-il, le temps que nous prendrons pour la production des dossiers sera autant de temps de gagner pour leur consultation au cours de l'enquête. Nous estimons qu'il nous faudra encore une semaine pour terminer ce travail."

Me Plante a demandé s'il ne serait pas plus pratique de produire ces documents en liasses. "Car, de toutes façons, il faudra les examiner un par un au cours des témoignages."

Le juge Caron : "Croyez-vous que de cette manière la défense pourra procéder aussi efficacement à son interrogatoire?"

Me Plante : "Je le crois. Depuis vendredi les avocats de la défense ont dû constater par eux-mêmes que les dossiers portent sur les mêmes faits, les mêmes accusations. D'ailleurs, les lots de la production sont immuables. Sans cela, il n'existerait plus de maisons de jeux ni de prostitution. Il n'y aurait pas d'innocence."

Me Boisvert lit quelques dossiers pour prouver les ressemblances.

L'opinion de Me Masson

Me Masson, avocat de la ville dans cette enquête, est d'opinion

Document capital sur Katyn volé aux Américains

Washington, 19 (A.P.) — L'armée américaine révèle, sans l'expliquer, la disparition, de ses archives, d'un document essentiel ayant trait au massacre de 11,000 officiers polonais présumément par les Russes, durant la dernière guerre. Elle publie en même temps un texte destiné à le remplacer et rédigé, de mémoire, en mai par l'auteur du document, le lieutenant-colonel John Van Vliet.

On a aussi rendu publique une déclaration du capitaine-médecin britannique Stanley Gilder qui a été visité à l'époque la forêt de Katyn, où a eu lieu le massacre. Les autorités militaires américaines expliquent avoir permis cette publication à la suite de nombreuses requêtes publiques et privées pour des informations sur le massacre de Katyn.



DES COMMANDOS A L'EXERCICE — Vingt-quatre heures après que le gouvernement britannique eut révélé qu'un détachement de commandos serait expédié en Corée, ceux-ci étaient prêts au départ. Ces soldats sont parfaitement bien entraînés et constituent un adversaire formidable pour l'ennemi. Cette photo nous représente les commandos en train de s'exercer aux débarquements, sur les côtes de l'Angleterre. (Photo C.P.)

Les autorités réorganisent le corps de police de Windsor

Les nouveaux commissaires ont commencé à siéger

Windsor, Ont., 19 (C.P.) — La nouvelle Commission de police de Windsor a commencé hier à jeter les bases de la réorganisation du corps policier de cette ville.

Les trois commissaires se sont réunis pendant trois heures. Ils se sont choisis un président en la personne du juge Archibald Cochran, de Brampton. Puis ils ont fait une tournée d'inspection au quartier général de la police.

Le juge Cochran a été nommé la semaine dernière, en compagnie du lieutenant-colonel Roland A. Harris, de Windsor, pour remplacer deux commissaires qui avaient donné leur démission. Le troisième membre de la commission est le maire Arthur J. Réaume, qui détient ce poste d'office.

Dans une brève déclaration à l'issue de la réunion d'hier, le juge Cochran a déclaré que les premières réunions seraient tenues à portes closes.

Le juge ne dévoile pas les projets de la commission. Il dit simplement que celle-ci étudiera les recommandations des deux inspecteurs de la police provinciale et qu'elle interrogera le chef de police Claude Renaud, ainsi que son assistant, W. H. Neale.

Les agents provinciaux avaient recommandé que l'escouade de la moralité soit complètement renouée, que les cadres de la police soient élargis et que les postes soient mieux aménagés.

Ces suggestions avaient été faites la semaine dernière dans un rapport où on laissait entendre aussi que les dirigeants de la po-

lice connaissent bien l'existence du vice organisé dans cette ville. La publication de ce rapport a provoqué la démission du président de la Commission de police, le magistrat Angus W. McMillan; d'un autre membre de la commission, le juge Albert J. Gordon, et du procureur de la Couronne, Me E. C. Awrey.

Un appel déchu

La question du cautionnement à la Cour d'Appel

Le 10 juillet 1950, l'hon. juge Harry Batshaw rejetait l'appel de Mme Lucien Gratton par laquelle elle réclamait le solde d'un prix de vente d'un commerce d'épicerie-boucherie et le jugement accueillait la défense de fraude de M. A. D. Racine dont Me Philippe Ferland, C.R., était le procureur (C.S.M. 256 731). La demanderesse en a appelé du jugement de l'hon. juge Batshaw et elle n'a voulu donner cautionnement en argent que pour les frais d'appel, sans garantir les frais de la Cour supérieure. Me Philippe Ferland a contesté les prétentions de Mme Gratton et le 18 août 1950, l'hon. J. Savard a donné raison au procureur de M. Racine. La permission de ne donner cautionnement que pour les frais d'appel, ne peut être accordée que pour les causes auxquelles s'applique l'article 1223 du code de procédure civile, soit dans l'occurrence, pour une cause dont le montant est inférieur à \$2,000. Mme Gratton en réclamant \$8,000 ne peut fournir cautionnement que pour les frais d'appel.

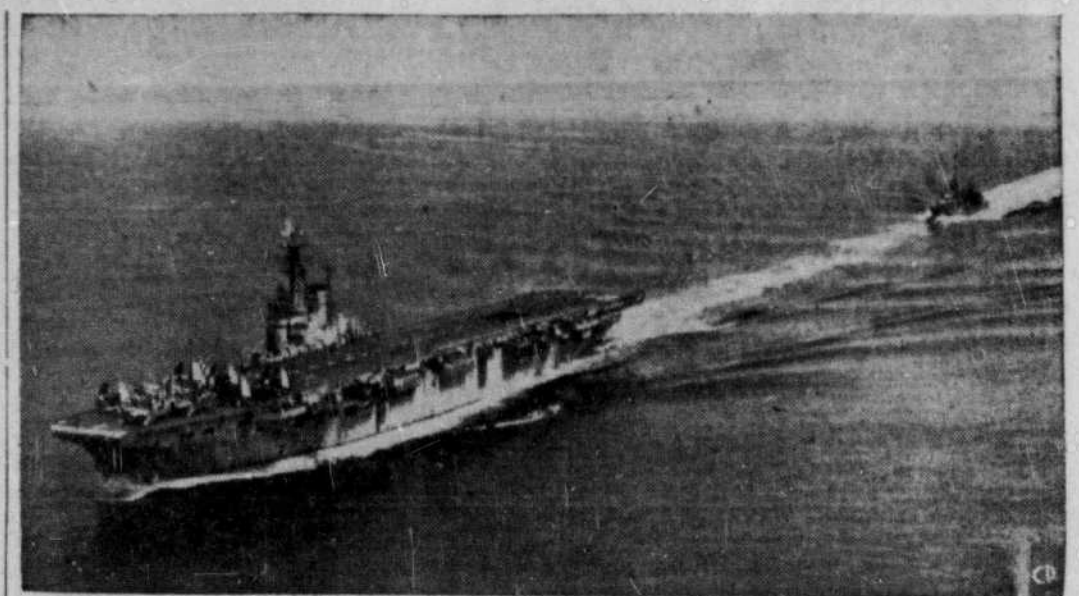
Mais elle en a appelé du jugement de l'hon. J. Savard. Par jugement en date du 15 septembre, l'hon. J. Ernest Bertrand, de la Cour du banc du roi, rejette l'appel de Mme Gratton, parce que sa dernière requête est tardive. Ce jugement semble mettre un point final à une affaire qui occupait les tribunaux civils depuis 1947.

On attend le rapport de la Commission royale sur la radio au sujet de la télévision

Vancouver, 19 (C.P.) — M. E. D. Dunton, le président du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, déclarait hier que l'on attendra le rapport de la Commission royale sur la radio avant d'étudier les demandes des postes privés d'opérer des stations de télévision.

M. Dunton a dit que la commission était prête à considérer les applications relatives à la télévision, quand elles viennent de la part de groupes de postes. Mais aucune demande de cette nature n'a encore été offerte.

En ce qui concerne la télévision à Vancouver, M. Dunton estime qu'on pourra confier son opération à une entreprise privée, mais à la condition que celle-ci émette un certain nombre d'émissions produites dans les studios de la société à Montréal ou à Toronto. La commission inaugurera d'ailleurs une séance de deux jours. Elle étudiera les demandes de créa-



NAVIRE CANADIENS — Le porte-avions "Magnificent", suivi sur cette photo par le destroyer "Huron", a pris part récemment à des exercices de défense contre les sous-marins. Les manœuvres se sont déroulées au large de la côte d'Irlande du nord. Le destroyer "Micmac", autre unité canadienne, fait partie du même escadron. Celui-ci livra l'ancre demain pour la base de Rosyth, en Ecosse. (Photo C.P.)

La régie sur les ventes à crédit sera rétablie d'ici la fin d'octobre

Ottawa, 19 (C.P.) — Il se pourrait que d'ici la fin du mois d'octobre le gouvernement rétablisse la régie sur les ventes à crédit, a révélé un informateur des milieux officiels.

Le gouvernement, avec le concours de diverses industries, de grands magasins à rayons et de marchands détaillants, est à l'étude présentement la question, avant de passer la loi sur le contrôle.

On apprend également que des représentants officiels du ministre des finances, l'hon. D. C. Abbott, se rendront en mesure de lui fournir un rapport qui aidera à rédiger les règlements devant régir les ventes à crédit. Le ministre s'était fait donner l'autorité d'établir un tel

contrôle lors de la session spéciale qui s'est terminée la semaine dernière.

La régie des ventes à crédit a pour but de décourager les gens d'acheter à crédit et de diminuer ainsi le pouvoir d'achat du consommateur. On croit que la régie aura, du moins dans les grandes lignes, les mêmes règlements que celle établie durant la deuxième grande guerre. Cependant, il y aura certainement des changements, entre autres, on dit que le montant de marchandises achetées sera limité.

M. Rod. Corbeil est décédé hier à l'âge de 57 ans

A l'hôpital Notre-Dame, est décédé hier, à l'âge de 57 ans, M. Rodolphe Corbeil, conseiller municipal et homme d'affaires bien connu à Montréal.

M. Corbeil était président de la maison Rodrigue Corbeil et Fils Ltee, marchand de charbon; directeur de la Chambre de commerce, directeur de la Ligue des propriétaires, ex-président de l'Association des marchands de charbon, directeur de l'Est central et commercial, gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame, directeur de l'Assistance publique, membre des Chevaliers de Colomb, section Alhambra, membre de la Palestine Nationale et du Club Saint-Laurent. M. Corbeil était aussi président du Club Canadien, conseiller de la cité de Montréal depuis 1940, représentant des propriétaires du quartier Saint-Denis-DeLoirier, district no 7.

Un Montréalais se pend à Malone

Malone, N.Y., 19 (A.P.) — John Charles Wilkinson, 24 ans, 2345 rue Saint-Antoine, Montréal, s'est pendu dans sa cellule de la prison du comté de Franklin, dimanche soir, a révélé aujourd'hui le shérif William Girard.

Girard a précisé que Wilkinson était détenu sous l'accusation d'avoir traversé illégalement la frontière canado-américaine.

Son Exc. Mgr Léger à l'hôtel de ville

La grande réception officielle se déroulera demain matin — Le maire Houde lira une adresse, à laquelle Son Excellence répondra

Demain, les autorités municipales de Montréal recevront officiellement Son Exc. Mgr Léger. La réception débutera à 11 h. de la matinée et se déroulera dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville.

Son Honneur le maire Houde présentera une adresse à Son Excellence à laquelle le nouvel archevêque, de Montréal, répondra.

On estime qu'environ mille invités prendront part à la cérémonie.

Pour la circonstance, l'hôtel de ville sera fermé à la routine ordinaire; le public n'y pourra avoir accès entre 10 h. du matin et 1 h. de l'après-midi, sauf sur présentation d'une carte spéciale d'invitation.

C'est le juge Gérard Fautoux, autrefois de la Cour supérieure, et maintenant à la Cour suprême, qui a rendu le jugement. Il continue de disposer de ses derniers délibérés.

Marguerite Julien et sa sœur Gilberte étaient à bord de l'embarcation de Lanciault quand ce dernier, voulant faire démarrer son yacht, renversa la jeune fille sous une violente secousse du moteur. L'hélice du yacht blessa gravement la jeune fille à la cuisse.

Le juge Fautoux fait remarquer que la preuve est contradictoire. La poursuite et le défranchiseur des faits différents. Mais une chose est certaine: le yacht de Lanciault a été mal manoeuvré et a causé préjudice à la demanderesse.

Invokant le principe de la responsabilité civile, le juge Fautoux condamne Lanciault à payer la somme de \$1376 à la jeune fille à titre de dommages-intérêts.

Mlle Julien était représentée par Me Bernard Nantel.

Le centenaire de la fondation des Dames de Sainte-Anne

Une messe pontificale demain matin, à St-Pierre-Apôtre

Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, célébrera demain matin, mercredi, le 20 septembre, à 9 h., en l'église Saint-Pierre-Apôtre, une messe pontificale. Celle-ci clôturera le triduum de prières marquant le centenaire de la fondation de la Congrégation des dames de Sainte-Anne, en Amérique.

C'est dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre qu'a été fondée le premier groupement de dames de Sainte-Anne. Afin de souligner cet événement comme il se doit, les congréganistes n'ont cru mieux faire que d'inviter toutes les dames de la paroisse et des environs à se joindre à elles, demain matin.

Le Père Honorat, O.M.I., un des trois premiers missionnaires oblats venus de France à la demande de Son Exc. Mgr Bourget, a été l'instigateur de la fondation de la Congrégation des dames de Sainte-Anne. Ce mouvement avait pour but de développer la piété et le sens chrétien parmi les femmes du faubourg Québec. Ce fut un grand succès. Bientôt, la Congrégation des dames de Sainte-Anne de Saint-Pierre comptait plus de 1,200 membres.

Un bureau spécial d'expropriation

La commission d'enquête Tremblay en recommande l'établissement, afin de hâter et de simplifier la procédure

Les procédures en expropriation d'immeubles, en vue de l'élargissement des rues, sont toujours longues et coûteuses. "Les procédures retardent même inutilement la réalisation des travaux", aux yeux de la Commission d'enquête Tremblay sur le tramway de Montréal. En leur dernier rapport, les enquêteurs suggèrent à ce propos que "la loi concernant les expropriations dans la ville de Montréal soit sérieusement étudiée et qu'une demande soit faite à la législature pour obtenir la création d'un bureau spécial d'expropriation avec une procédure simplifiée et plus rapide".

COURS GROUSSET

La géophysique, une cause de l'histoire

Connu comme historien et non comme géographe, M. René Grousset a fourni, hier soir, à l'Université de Montréal, la preuve qu'on ne peut être vraiment l'un sans être aussi un peu l'autre. Le savant orientaliste commençait une série de cours sur la préhistoire et l'histoire de l'Asie; il a sans cesse recouru à la géographie pour expliquer l'histoire en ce cas.

La géographie dont il est ici question n'est toutefois pas celle, statique, qui se contente de décrire l'aspect des continents mais celle, vivante et dynamique, qui suit et souligne les transformations de leurs surfaces. En tentant d'expliquer ces transformations, la géophysique cherche aussi à en prévoir les effets sur les habitants du globe.

M. Grousset s'attachait, pour son premier cours, au problème des grandes migrations asiatiques qui ont donné au continent le plus anciennement peuplé et organisé son unité et sa diversité à la fois. Il justifia ces migrations, au moins en partie, par la sécheresse croissante des terres hautes, au centre de l'Asie, et la nécessité pour les peuples pasteurs qui y vivaient de chercher un meilleur climat pour leurs troupeaux.

Les taxis

Ce qu'en dit le rapport Tremblay

Les taxis devraient stationner sur des terrains privés et le racolage devrait être interdit La session fédérale — Bilan

La Commission d'enquête Tremblay sur le tramway de Montréal consacre un court chapitre à la question des taxis. Les trois enquêteurs sont d'avis que "sauf dans les cas de nécessité, on ne devrait pas permettre aux taxis de stationner dans les rues" et que "les règlements municipaux concernant le racolage ("cruising") devraient être sévèrement appliqués".

Elaborant leurs constatations à ce propos, MM. Thomas Tremblay, Aimé Parent et Lucien Gendron, écrivent:

"Il y a actuellement dans la ville de Montréal environ 4,000 taxis et 6,800 conducteurs licenciés; 1,423 de ces voitures sont stationnées sur 412 rues; il y a, en plus, 117 parcs de stationnement qui accommodent 2,100 taxis".

"Il y a beaucoup de plaintes sur la circulation des taxis", poursuit le rapport, qui ajoute: "On prétend que le stationnement des taxis dans les rues ne devrait pas être toléré et que le racolage ("cruising") devrait être défendu. Il n'y a pas de doute que le stationnement des taxis en bordure des rues est excessivement nuisible dans certaines rues. Nous croyons que, autant que possible, les taxis devraient stationner sur des terrains privés. Le racolage devrait être défendu et les taxis obligés de res-

M. W. R. Givens est décédé hier à l'âge de 82 ans

Kingsport, Ont., 19 (C.P.) — M. William Robert Givens, qui fut pendant 20 ans éditeur du *Kingsport Daily Standard* et pendant 5 ans, président du *Whig-Standard*, est mort à l'hôpital hier. Il était âgé de 82 ans.

M. Givens était licencié en droit de l'Osgoode Hall. Il eut une carrière très active dans le journalisme, tant aux États-Unis qu'au Canada. Il fit des stages plus ou moins longs dans des salles de rédaction de Niagara Falls, Syracuse, Rochester, Buffalo, Jersey-City et New York. Il fut même pendant un temps chef des nouvelles au *New York Times* et assistant-rédacteur financier à ce journal.

Mais il devint véritablement un journaliste de renom lorsqu'il réussit à obtenir de feu J. Pierrepont Morgan les deux seules interviews sur la bourse qu'il avait jamais accordées au célèbre financier. C'est à ce moment que sont nés et firent le tour du monde les mots: "undigested securities".

Ville d'aveugles créée en Israël

Gedera, Israël, 19 (A.P.) — Un village du centre nord d'Israël, Kfar Ivrin, est probablement la seule "ville d'aveugles" de toute l'Asie sinu du monde. Il a été créé en vertu du projet d'organisation de secours Malbon qui permet à tous les immigrants en Palestine de se suffire à eux-mêmes, puisque le gouvernement de Tel-Aviv pratique la politique de la porte ouverte et admet même les malades et les infirmes.

Kfar Ivrin renferme déjà 40 familles d'aveugles et en attend les centaines d'autres. On s'y occupe, comme dans toutes les institutions pour aveugles, de tresser chaises et bâteaux et de cultiver des lopins de terre avec l'aide de chiens spécialement entraînés. Le chef du village est lui aussi un aveugle, le Dr Nissim Hagel. Et il ne tarit pas d'éloges sur l'esprit de travail de ses administrés.

AU CIMETIERE

La population de Joliette était invitée, dimanche après-midi, à la cérémonie qui se déroule chaque année au cimetière, à la mémoire de nos chers disparus.

Son Exc. Mgr J.-Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette et curé de la cathédrale, officia, après avoir béni la nouvelle partie du cimetière, vaste étendue de terrain qui s'ajoute au terrain actuel devenu trop petit.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Olivier Ferland, ancien vicaire à la cathédrale et aujourd'hui curé de St-Gabriel de Brandon.

Après le chant du Libera, parents et amis visitèrent la tombe d'êtres chers et les zouaves se groupèrent autour de la fosse de leurs anciens membres pour une courte prière.

A la sortie, on recueillait les aumônes devant servir à la célébration de messes pour le repos de l'âme des chers disparus.

Ottawa ne craint plus autant une attaque russe par le Grand Nord

D'après M. Pearson — Interview à la radio américaine — Il cite l'avis de nos chefs militaires — Notre contingent de Corée — Le réarmement allemand

New-York, 19 (A.P.) — Le gouvernement canadien n'a plus autant de crainte qu'il y a quelques années d'une agression inopinée par delà l'Océan Arctique. C'est du moins l'avis qu'a exprimé notre ministre aux affaires extérieures, M. Lester Pearson, au programme radiophonique "United or Not", diffusé hier soir par le réseau A.B.C.

Des correspondants auprès de l'O.N.U. y ont demandé à M. Pearson ce qu'il en est présentement du plan de notre état-major d'échanger l'espace pour le temps dans le Grand Nord et de ravager le terrain devant une avance ennemie pour le retarder.

Le ministre a répondu de la manière précitée, en expliquant qu'il avait consulté là-dessus nos chefs militaires.

Ces derniers lui ont expliqué baser leur moindre crainte d'une attaque brusquée russe par le nord sur la grandeur des préparatifs que les Soviétiques seraient obligés de faire dans ce but. Il faudrait aussi tenir compte de l'immense étendue du champ de bataille futur, dans les territoires du Nord-Ouest.

Double pèlerinage à Joliette

Joliette, (D.N.C.) — Pour la deuxième année consécutive, de nombreux pèlerins, tant catholiques que de la classe agricole, se groupaient au sanctuaire St-Isidore, dimanche, 17 septembre, en l'honneur du patron des cultivateurs.

Trois messes furent dites au début de la matinée et à 10 h. avait lieu la messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Ferdinand Mousseau, en présence de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. J.-Gérard Rainville, C.S.V. et Mgr l'évêque porta aussi la parole.

Après un dîner champêtre pris sur place, les pèlerins eurent le loisir de visiter l'orphelinat ainsi que la ferme St-Louis située tout près.

Le salut du St-Sacrement clôtura la célébration de cette fête diocésaine.

Les autonomistes gagnent à Trinidad

Port d'Espagne, Trinidad, 19 (C.P.) — L'élection générale d'hier dans l'île de Trinidad, aux Antilles, donne le 1er rang au parti autonomiste de Tubal Uriah Butler, qui obtient six sièges. Travailleurs, libéraux et socialistes ont aussi fait élire chacun deux candidats, en même temps que six indépendants. Le nouveau conseil législatif élu de cette colonie britannique comprend deux frères Sinanan, partisans de Butler, et trois frères Maharaj. Ce fut le scrutin le plus paisible et le plus régulier dans l'histoire de cette colonie malgré l'acharnement de la campagne électorale qui l'a précédé. Plus de 180,000 électeurs sur 225,000 ont profité de leur droit. 95 des 141 candidats y ont perdu leurs dépôts et il y a eu un fort pourcentage de votes invalides.

L'hôpital de Verdun compte 38 nouvelles infirmières

L'hôpital général de Verdun compte, aujourd'hui, 38 nouvelles infirmières. Ce matin, à 10 h. 30, sous la présidence du Dr Eugène Thibault, directeur médical de l'hôpital, il y eut la distribution des prix. Cet après-midi, Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, présidera à la remise des diplômes.

Les nouvelles gardes-malades sont: Mlle Orlie Aucoin, Montréal; Claire Danault, Montréal; Gilberte Desaulniers, Verdun; Françoise Larivière, Montréal; Denise Nadeau, Montréal; Luce Sabourin, Verdun; André Thibault, Matane; Jeanne Arès, Mariville; Marie-Claire Beaudoin, Hemmingford; Céline Chartrand, Valleyfield; Thérèse Fortin, Drummondville; Thérèse Grégoire, Verdun; Lise Mongeau, Montréal; Suzanne Paradis, Montréal; Pierrette Viau, St-Jérôme; Pierrette Brasseur, Roxton Pond; Marguerite Dery, Montréal; Thérèse Deschamps, Repentigny; Thérèse Desjardins, Saint-Jérôme; Denyse Dufresne, Montréal; Pauline Durocher, Coaticook; Madeleine Poirier, Saint-Denis-de-la-Rivière; Molly Fugère, Pointe-Claire; Yolande Gagnon, Saint-Hermas; Lorraine Gauthier, Ville Saint-Pierre; Laurette Leblanc, North Bay, Ont.; Pierrette Lenoir, Montréal; Béatrice Lessard, Saint-Ursule, Qué.; Françoise Marion, Saint-Jacques de Montréal; Louise Provost, Montréal; Marguerite Robert, Montréal; Juliette Saint-Jean, Saint-Esprit de Montclair; Gisèle Tessier, Verdun; Marcelle Thouin, Verdun; Simone Tourigny, Asbestos; et Madeleine Vézeau, Montréal.

Ce cartel aérien transatlantique déplaît à Londres

Washington, 19 (A.P.) — La Grande-Bretagne manifeste sa crainte que la fusion prochaine de 2 grandes lignes américaines de transport aérien civil au-dessus de l'Atlantique ne produise une concurrence injuste pour elle.

La compagnie Pan-American World Airways se prépare en effet à absorber les American Overseas Airlines, la 3e grande entreprise du genre chez nos voisins, les Trans-World Airlines, a déjà fait connaître ses objections à cette fusion, qui doit s'accomplir à la fin du mois courant. Les T.W.A. se basent précisément sur l'opposition possible des gouvernements étrangers à une telle fusion.

Le président Truman avait approuvé l'élle avec la réserve que le nouveau cartel de la Pan-Am et les T.W.A. se voient accorder des parcours permettant le maintien de la concurrence. Les 3 lignes américaines se partagent couramment les deux tiers du trafic aérien transatlantique. Le reste est divisé entre Britanniques, Français, Hollandais, Belges et Scandinaves.

Nominations à la Ligue canadienne de santé

Par suite de l'expansion de ses travaux dans le Québec, en coopération avec le gouvernement provincial et les organismes municipaux et scolaires, la Ligue canadienne de santé annonce les changements suivants et additions au quartier général provincial à Montréal.

Le Dr Charles F. Martin, M. Arthur B. Wood et le Dr Charles Vézina deviennent présidents conjoints pour la Province de Québec; le trésorier honoraire est M. Charles D. Cowie, de Montréal.

Le Dr Armand Frappier et le Dr C. W. MacMillan agront comme médecins consultants auprès du nouveau secrétaire exécutif, M. Léon Trépanier.

Le dernier livre paru du Père J. P. Archambault, S.J.

Figures Catholiques

Six biographies d'hommes politiques qui furent de grands chrétiens.

En vente \$1.00

franco \$1.10

L'ACTION NATIONALE

422 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

NEUF SERVICES DE RECHERCHES

relient notre bureau de Montréal avec des spécialistes en généalogie dans les pays suivants: France, Belgique, Hollande, Espagne, Italie, Angleterre, Suisse, Écosse, Irlande.

UNE ŒUVRE NATIONALE ENIGME DE VOTRE ENCOUREGEMENT

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thabor, Paris

CARNET MONDAIN

LE MAISONNEUVE

Les officiers du Régiment de Maisonneuve ont organisé pour samedi, le 23 septembre, à 9 h., une "soirée du Bon Vieux Temps", avec "cailloux" et orchestre du rang d'en arrière.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Cet événement sera présidé par le major A. Angers et aura lieu au mess des officiers, manège militaire, rue Craig.

RECEPTIONS

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a lancé des invitations pour une réception qui aura lieu demain matin à 11 h., à l'hôtel de ville, en l'honneur du nouvel archevêque de Montréal, Mgr Paul-Emile Léger.

AU PETIT SALON

La première réunion de la saison du Petit Salon aura lieu le 17 octobre, au salon rose de l'hôtel Windsor, sous la présidence du juge et de Mme T. Adéard Fontaine. Le conférencier, M. Henri Poulin, a intitulé sa causerie: "Une galerie de portraits". Présenté par M. Jean-Louis Gagnon, il sera remercié par le juge Fontaine. Un programme musical sera exécuté.

PROCHAINS MARIAGES

Samedi, le 7 octobre, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont, sera célébré le mariage de Mlle Claire Bédard, fille du lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, V.D., d'Outremont, et de Mme Bédard, décédée, au major M.-D. G. Lévesque, fils de M. et de Mme J.-H. Lévesque, également d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera

donnée par Mgr C.-E. Beaudry, O. B.E. M. et Mme Albert Bélanger, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille Lucile, à M. Pierre-Cour-solles Tremblay, fils de M. et Mme Antonio Tremblay, également d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle de l'église du Sacré-Cœur d'Outremont, le samedi 23 septembre, à 9 h.

Le 23 septembre prochain, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, sera béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle André Fortin, fille de M. J. Edouard Fortin, ancien député de Beauce à la Législature, à M. Gaston Gagnon, fils de M. Joseph Gagnon, décédé, et de Mme Gagnon de St-Georges de Beauce. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Alfred Simard, professeur au séminaire de Québec, cousin de la mariée.

M. et Mme René-A. Dumoulin, de Côte-des-Neiges, font part du mariage de leur fille, Gisèle, à M. Maurice Ayotte, fils du Dr J. Ayotte, décédé, et de Mme Ayotte, des Trois-Rivières. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, mercredi le 27 septembre, à 10 h., en la chapelle du collège St-Laurent. Pas de faire-part.

DEPLACEMENTS

Le consul général des Pays-Bas, Madame A. Sevenster et leurs fils Gelsek et Neelke viennent de rentrer d'Europe où ils ont passé l'été.

LES MOUCHES EN SEPTEMBRE

Les mouches peuvent être aussi dangereuses en septembre qu'en juillet. Jusqu'au début des froids, veillez à empêcher les insectes nuisibles d'entrer dans la maison. Les mouches et les autres insectes sont de redoutables véhicules de maladie. Détruisez-les dès que vous les voyez.

Retraites fermées, récollection

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées aux dates suivantes: pour dames et demoiselles, du 18 au 22 septembre, prêchées par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.; du 25 au 28 pour dames, par le Père Paul Fortin, S.J.; pour jeunes filles, du 29 septembre au 2 octobre, par le Père Léon Langlois, S.J.; pour dames et demoiselles, du 2 au 5 octobre, par le Père Gaston Bourbeau, C.S.S.R.

On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Les récollections mensuelles pour dames, sous la direction du Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., reprendront mardi, le 19 septembre prochain; bienvenue aux habituées et à leurs amies.

Des cours qu'il faut suivre

Ce sont les cours de psychologie de l'enfant et de stylistique française qui seront bientôt donnés à la Bibliothèque municipale, sous les auspices des Écrivains pour la jeunesse.

Mme M.-Pauline Vinay, docteur en service social, traitera de la psychologie de l'enfant, du pubère, de l'adolescent et du jeune adulte. M. Richard Bergeron, M.A., donnera des cours sur la syntaxe pratique et la stylistique française.

Si ces cours sont utiles à tous ceux qui aspirent à écrire pour les jeunes, ils peuvent rendre des services appréciables aux personnes dont les fonctions supposent une connaissance supérieure de la langue française ou de la mentalité des enfants et adolescents: instituteurs ou institutrices, secrétaires, sténodactylos, etc.

On recevra les inscriptions à la salle des cours de la Bibliothèque municipale, le 28 septembre prochain, à 7 h. 30. On peut aussi s'inscrire maintenant par la poste, en s'adressant à M. Philippe Laframboise, 8119, rue St-Denis, (DU. 3064, après 6 h.) qui fournira tout renseignement supplémentaire aux personnes intéressées.

Feuilleton du "Devoir"

ROSAMOUR

Les Enfants Perdus

par Isabelle SANDY

Roman inédit

Il connaissait trop bien Barcelone et même ce pauvre flot de misère où sa charité l'avait amené, pour s'étonner de la méfiance que lui témoignaient les gens interrogés; trop d'entre eux, recherchés par la police, se méfiaient de l'étranger et ils se souvenaient entre eux, solidaires dans le malheur. Fallait-il donc renoncer à ces recherches et se contenter de consulter l'état civil?

Il allait s'y résigner quand d'une sorte de soupçon à peine élevé au-dessus des ordures entassées contre les murs, jaillirent une voix et un appel:

— Signor! Qu'est-ce que vous demandez? Je peux vous répondre, je suis là depuis trente-deux ans!

Joyeux, le docteur s'avance: une femme âgée et vêtue de haillons, dont un foulard rouge faisait ressortir la laideur, se montra:

— Je cherche des renseignements sur un jeune ménage qui habitait la calle del Uomo il y a environ quatorze ans; ils étaient tout jeunes; lui s'appelait Joan, elle Rosita.

— Joan, Rosita... beaucoup de gens portent ces noms... Mais entrez, signor; je crois me rappeler cependant... Qui... Entrez!

Il pénétra dans un corridor humide dont les murs étaient recouverts d'inscriptions au charbon et vit s'ouvrir la porte d'une chambre. Dans sa souflette encombrée de chiffons et d'objets de toutes sortes, on ne voyait qu'un siège qui fut offert au docteur. Pour ne pas blesser la pauvresse, il accepta malgré sa répugnance puis, tirant de sa poche un gros billet, il le tendit en disant:

— Prenez cela, aussi simplement que je vous le donne et dites-moi la vérité, seulement la vérité! insista-t-il craignant que dans son désir d'obtenir davantage la femme n'inventât.

— Merci! Oh! merci, signor! Je vous devrai de ne pas être chassée de cette chambre que je ne pouvais plus payer... Merci! Me souvenir... Oui, un jeune couple, en le disant pas marié... Lui violent, la petite pleurait souvent.

— Avaient-ils un enfant?

— Je crois me rappeler qu'il y en avait un, un garçon, je ne sais plus, et qui est mort. Même que j'ai accompagné les pauvres parents avec tous les gens du voisinage tant on avait pitié... La mère s'est évanouie au cimetière, puis le père a disparu et sa femme un peu plus tard... Oui... voyez la maison à côté, il y a une famille qui a connu le jeune ménage, voyez...

La femme à l'oeuvre et ... à l'honneur à la maison Dupuis Frères

Le grand magasin de l'Est géré par les employées féminines pendant trois jours — Sous le signe du sourire et des fleurs — La journée d'hier a été un véritable succès — Le café offert gratuitement demain matin

Tout laisse prévoir qu'un grand succès va couronner l'expérience tentée par la maison Dupuis, à savoir: la direction du magasin remise aux mains des femmes pendant trois jours.

Toutes les directrices de service que nous avons rencontrées, hier après-midi, étaient enchantées des débuts de la journée: belle et joyeuse affluence dans un magasin décoré de fleurs fraîches et égayé de musique.

Comme nous l'avions déjà annoncé, Mme Camillien Houde, mairesse de Montréal, a présidé hier matin à l'ouverture du magasin.

En fait elle a été la première cliente, la cliente d'honneur si l'on peut dire à qui Mme Albert Dupuis, présidente de la maison pour les trois jours du commerce aux mains des femmes, a remis au comptoir des bijoux, une magnifique parure avec les hommages de la maison.

DEUX SECTEURS PRIS D'ASSAUT

Bien que le fait soit assez surprenant, les femmes en portent si peu, c'est le rayon des chapeaux qui a été envahi avec le plus d'entraînement. C'est peut-être un signe que les femmes, comme leurs devancières, vont remplacer leur confiance dans cet auxiliaire si précieux de l'élégance féminine. Un gracieux visage entouré d'un joli chapeau ou d'un regard intelligent et fin ombragé d'une voilette ou de plumes sont souvent irrésistibles pour un regard d'homme.

L'autre département où l'on a cru remarquer le plus fort de la foule des acheteuses, c'est celui des couvertures de laine. C'est tout indiqué par la saison, surtout après un été où tout le monde a gelé à la campagne. Plusieurs ont dû se dire qu'on ne les y reprendrait plus!... Alors les couvertures de laine se sont envolées comme des petits pains chauds.

La garderie inaugurée hier matin a été populaire toute la journée. Dès les premières heures la douzaine de bambins était déposée. Les mamans y allaient avec confiance: les gardiennes sont des infirmières de Sainte-Justine!

La parade des modes a aussi été très suivie. René David et Ginette Letondal étaient les mannequins bénévoles de cette revue.

A l'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires tiendra son assemblée mensuelle mercredi, le 20 septembre 1950, à 8 h. 30, à la Fédération nationale, Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke.

A l'occasion de la reprise des activités, l'association compte sur la présence de tous les membres et de celles qui s'intéressent à ce groupement.

L'Empress of Scotland est en retard

Québec, 19. — En butte à de violentes tempêtes sur l'Atlantique Nord, le paquebot de luxe du Pacifique Canadien Empress of Scotland est arrivé à Québec avec un retard de quelque 16 heures.

Parmi les quelque 700 passagers du navire, on remarque l'hon. juge Thibodeau Rinfret, juge en chef du Canada, le Dr Ethlyn F. Trapp, de Vancouver, radiologiste bien connue au Canada et aux États-Unis; M. D. S. Armstrong, le commissaire intermédiaire du commerce canadien en Afrique du Sud.

On compte encore à bord Mme F. Cyril James, épouse du principal de l'Université McGill, Sir Frank Lee, secrétaire permanent du ministère britannique des Approvisionnements; M. R. H. McNab, directeur des services des postes à Ottawa; M. W. G. Fowler, technicien de la British International Paper Company.

Le navire est sous le commandement du capitaine B. B. Grant, de l'Empress of France, qui remplace temporairement le capitaine E. A. Shergold.

Ce soir-là, le docteur Vincent s'endormit avec une grande et douce espérance au cœur; aucune trace de la mort d'un enfant dont l'âge et le nom ainsi que la date approximative correspondaient à ceux qui pouvaient appartenir à la petite Vincente.

Par contre, les registres mentionnaient la naissance de Rosita Vincente le 8 mai 1931, aucun doute: le nom des parents, leur adresse étaient là...

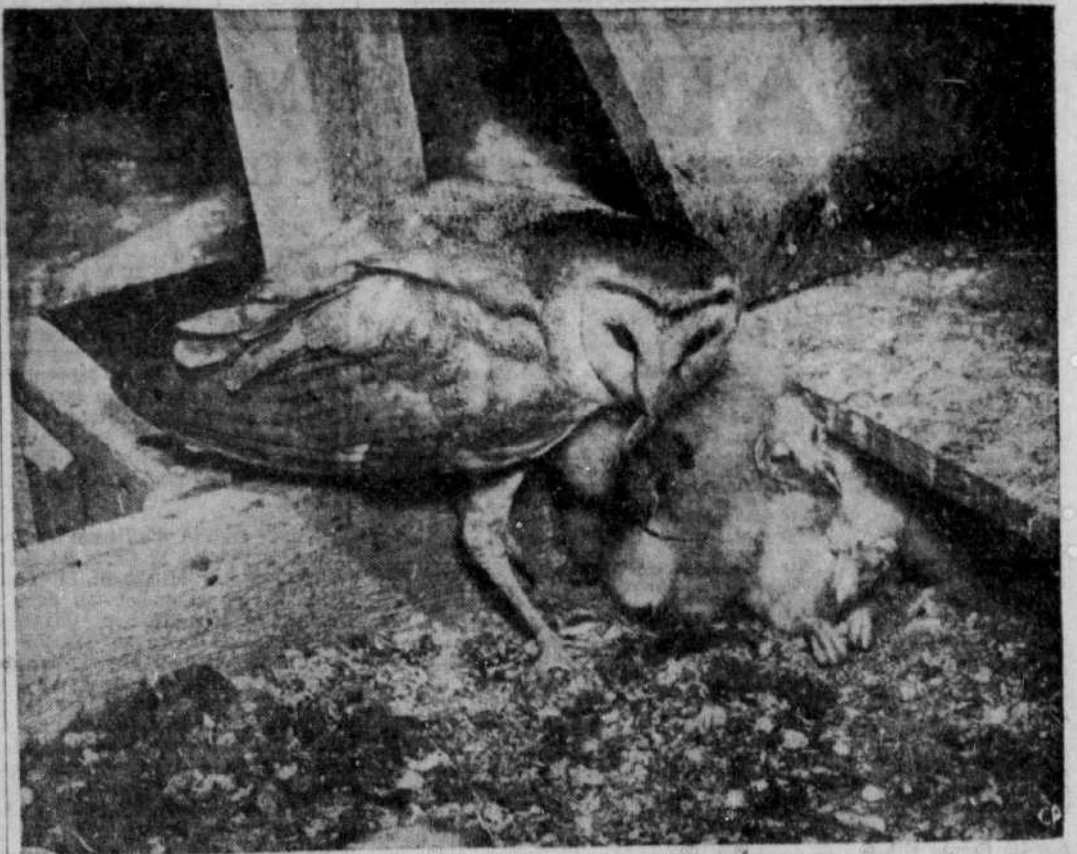
Dès le lendemain, le docteur partit pour Gérone.

Située à 80 kilomètres au nord-est de Barcelone, la petite ville fut vite atteinte par le train. Elle était familière au vieil Andorran sur ses curiosités archéologiques; ses églises, sa belle cathédrale, ses vieux remparts; il possédait assez bien l'histoire de la cité, la Gerunda des Anciens qui donna son nom au fils aîné des rois d'Aragon; elle fut souvent assiégée au cours des siècles, notamment par les Français dont la dernière attaque date de 1809.

Construite en gradins sur une colline brûlée de soleil, ses faubourgs et ses usines arrosées par le Ter, riche et travaillieuse, plus tournée vers son avenir que vers son passé, Gérone est l'une des plus intéressantes villes de cette somptueuse et vaillante Catalogne si profondément, elle-même, et qui a pu souvent être envahie sans être vaincue. Poètes et musiciens contribuent à sauvegarder sa personnalité, l'une des plus fortes de la terre d'Espagne.

A peine installé dans le meilleur hôtel, Peyre Vincente s'enquit de la famille del Segré. Il obtint aussitôt des réponses concordantes.

(à suivre)



L'HEURE DE LA BECQUEE — Cette chouette des clochers, mère d'une nombreuse nichée, a été saisie par l'événement de l'après-midi de la caméra quand elle revint avec une souris à son nid dans la tour de 125 pieds de haut de l'hôtel de ville de Blenheim, Ontario. Le photographe, Harold Whyte a dû attendre près de trois heures à la noirceur et capter la scène dans le rayon de son projecteur avant de faire partir le déclencheur de son appareil. La chouette jeta un coup d'oeil "noir" à l'intrus et continua à servir ses petits affamés. (Photo C.P.)

Cours de chant et solfège

Deux cours de chant et solfège seront donnés à la Fédération nationale, Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, angle St-André.

Le premier de ces cours lundi, le 25 courant, à 7 h. 30, sous les auspices de la Société des ouvrières catholiques; et le second, mardi, le 26 courant, 7 h. par l'Association des employées de magasin.

A ces deux cours on enseigne le solfège, la théorie, le chant. On y fait du chant religieux et profane préparant ainsi les voix aux grandes chorales.

Les conditions sont faciles et toutes les dames et jeunes filles sont invitées à faire partie de ces cours.

S'adresser à la directrice: 853 est, rue Sherbrooke, AM. 0566.

Vous aussi, vous pouvez diminuer le nombre des accidents

Il y a une autre cause d'accidents, dont on n'a jusqu'ici pas beaucoup parlé. C'est l'égoïsme. Cela peut vous surprendre, à première vue mais pensez-y.

Sur la route, le désir de dépasser les autres, a été maintes fois cause de collisions graves. Il faut témoigner de la bonté envers les autres, leur faire des concessions.

Le nombre des accidents serait certes réduit si nous étions plus charitables envers nos voisins. La Ligue de Sécurité vous recommande de ne jamais perdre une occasion de rendre service et de faire un petit effort pour éliminer un danger qui menace un autre être humain.

Vous voyez un enfant se pencher dangereusement au balcon, sauter dans les escaliers, faire rouler sa balle dans la rue et courir après, sans souci des autos et des tramways. Si vous vous rendez compte que ses parents ne le voient pas faire, avertissez-les. Et il est douteux qu'on vous dise de vous mêler de ce qui vous regarde.

Solidarité et coopération sont à la base de la réduction du nombre d'accidents qui arrivent chaque année, sans autre raison que l'impertinence. Aidez un vieillard, un enfant, un aveugle à traverser la rue. Chez vous, et à l'entour de votre demeure, ne laissez rien traîner qui puisse blesser, couper, frapper.

Les jeunes ne pensent pas toujours à tout. Ou bien, ce qu'on leur a déjà dit et redit, ils l'oublient. Ayez la patience de leur répéter ce qu'il ne faut pas faire. L'automne est la saison de la chasse. Les fusils, les carabines cau-

sent chaque année plusieurs accidents mortels. Ne tirez pas à la carabine à la surface de l'eau. Les balles qui ricochent vont bien plus loin qu'on ne pense et peuvent aller tuer un promeneur innocent. Ne permettez pas non plus aux enfants ou aux jeunes gens de s'exercer à tirer sur des cibles de fantaisie, comme de vieilles boîtes de conserves. Une balle perdue peut faire rencontrer la mort.

Vous craignez de secourir. — Les araignées et autres insectes venimeux entre dans les maisons en automne. Leurs piqûres peuvent produire des maux graves. Il faut commencer par extraire le dard, s'il est resté dans la plaie. Fricotter la partie atteinte avec de l'alcool, de la teinture d'iode et de l'ammoniaque dilués. Une pâte faite de bicarbonate de soude et de sel volatil constitue une application efficace. Du soda à laver (une cuillerée à dessert par chopine d'eau) produit aussi un soulagement immédiat. Poser un pansement et ne pas gratter pour ne pas endommager les tissus environnants.

AMAIGRISSEMENT SCIENTIFIQUE — Se garder svelte n'est pas simplement une question d'esthétique. C'est aussi une question de santé. Aujourd'hui les savants savent que les personnes qui sont trop pesantes sont beaucoup plus exposées à une foule d'infirmités que les personnes à poids normal. Le meilleur moyen de maigrir, c'est de suivre un régime dirigé, sous la surveillance du médecin.



Suivez ce conseil de grand-maman

"Quand un des vôtres a besoin d'un laxatif, donnez-lui du SAL HEPATICA"

... moi, je m'en sers depuis 50 ans!"

Grand-maman s'y connaît en fait de laxatif. Elle sait que SAL HEPATICA est un laxatif familial fiable... efficace... et voici pourquoi:

1 SAL HEPATICA soulage intégralement, rapidement... et il est facile d'en régler la dose.

2 Contrairement à certains laxatifs ordinaires, il ne provoque pas de crampes ni de douleurs. Son action est PLUS DOUCE!

3 Il soulage l'aigreur d'estomac — c'est un ANTICIDE.

Voilà pourquoi VOUS devriez, vous aussi, employer SAL HEPATICA

pour soulager la constipation ou vous remettre d'aplomb au réveil.

Elles ont découvert l'aluminium!

LE METAL AUX CENT USAGES

1900 — Grand-mère ne faisait pas seulement de la bonne cuisine... elle possédait la première casserole en aluminium de la ville! Dans nombre de foyers canadiens ce fut bientôt l'heureuse apparition de meilleurs ustensiles de cuisine.

1925 — Dès son mariage, ma mère sut profiter des bienfaits de l'aluminium. La cafetière d'aluminium filtrait le café de paille... et les casseroles en aluminium assuraient aux plantureux repas de famille une cuisson uniforme, parfaite et rapide.

1950 — Aujourd'hui — dans la cuisine — l'aluminium règne en maître! La jeune femme profite d'une plus grande variété d'ustensiles en aluminium. Ce métal, ami des aliments, en protège l'arôme, la qualité et la pureté.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

L'aluminium est l'ami des aliments depuis cinquante ans

Conseil pratique

Un contenant en aluminium — un métal aux cent usages — protège parfaitement la qualité et la pureté des aliments que l'on y place.

Les ustensiles en aluminium se nettoient facilement. Pour enlever les dépôts de sale minéraux laissez-les dans l'eau ou les aliments, employez de l'eau bouillante ou vous aurez ajouté une cuillerée à table de vinaigre.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous fournissons les compagnies d'assurance religieuses et se prévalent de nos services particuliers.
CR. 474 304, Notre-Dame ouest
Tél. Marquette 2383-2384

ENCADREURS

Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anastole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
37 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
La formule de preuve d'invention
30 copies à 10¢
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNES DE FABRIQUES
en tous pays
RAYMOND-A. ROBIN et Alfred Baudier
761 ouest, rue St-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner et à écrire les chèques, filières, papiers, chaises, armoires, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 o. rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R. T. Armand

REPARATIONS GENERALES

J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie — Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
Et tous d'expéditions
capotage, blanchissage, etc.
3246, rue DELORMIER, MONTREAL
Menuiserie, peinture, plâtrage.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

MARGUERITE DUCHARME Présidente

ROYAL — REMINGTON — UNDERWOOD — L. C. Smith, Corollaire, régulier et partiel. Protection des chèques, duplications, calculs, etc. à l'addition. Vente et service. Echange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEU
(Entre Vitré et LaSalle) RE. 2319



G. ANGRIGNON



G. TREMBLAY



ALEX-G. HUGHES

Le gérant des ventes de la compagnie Melchers Distilleries, Limited, M. L.-Paul Chartrand, annonce la nomination de trois nouveaux représentants pour Montréal et la région. M. Alex-G. Hughes se voit confier les ventes aux différents clubs et autres établissements licenciés. MM. Gérard Tremblay et Germain Angrignon représenteront la compagnie auprès des divers magasins de la Commission des Liqueurs de même qu'auprès de certains établissements licenciés. Ces trois nouveaux membres du personnel des ventes de Montréal remplacent MM. Armand Beaulieu, Leo McCullagh et Léopold Hébert.

Le programme "rigoureux" d'économie du gouvernement semble n'avoir rien changé

Malgré les instructions, les dépenses d'opération accusent un surplus accru

Ottawa, 19. — Depuis six semaines que dure le "rigoureux" programme d'économie organisé par le gouvernement fédéral, les dépenses d'opération de presque tous les ministères, départements et agences sont à un niveau encore bien au-dessus de celles de 1949.

Plusieurs étrangers à l'Ecole des textiles de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 19. — (D.N.C.) — On compte cette année 64 nouveaux élèves à l'Ecole des Textiles de la province, à Saint-Hyacinthe, ce qui porte quelque 135 le nombre total des élèves. L'entrée eut lieu la semaine dernière, mais quelques étudiants venant de l'étranger ne sont pas encore arrivés, ce qui fait qu'on ne sait encore le nombre définitif des inscriptions.

Parmi les élèves de l'étranger, on remarque deux Mexicains, deux Haïtiens et un Vietnamiens. Ce sont: MM. Armando Jaramillo et Oscar Salcedo, de Guadalajara, Mexique; Jean Viard et Marc-André Barosy, respectivement de Port-au-Prince et Pétionville, Haïti; Tran Van Toan, d'Hanoi, Vietnam. Ils grossiront le contingent déjà venu de l'étranger: MM. Claude Coisme, d'Armentières, France; Juan Luis Lions de Guadalajara, Mexique; et Ruggiero Brazzini, de Lima, Pérou. Un autre Mexicain, M. Eduardo Yakin, de Mexico, faisait partie de la première promotion de l'institution, en juin 1949.

Cette année encore, le nombre des boursiers des compagnies industrielles est considérable à l'école. Pour sa part, la Dominion Textile a une dizaine de nouveaux boursiers à Saint-Hyacinthe, en plus des sept qu'elle y trouvaient déjà. Parmi les nouveaux, mentionnons un boursier de la Good-year Cotton Company, de Saint-Hyacinthe; un de la Wabasco Cotton, des Trois-Rivières; un de la Gother Silk Hosiery, St-Hyacinthe; deux de la Canadian Celanese, Drummondville; un de la Canadian Cottons, de Montréal; un de la Warwick Woolen Mills, Warwick. Sur un total de 135 élèves attendus, les boursiers seront au nombre de 48. La compagnie Penmans, Limited, qui a une vaste usine à Saint-Hyacinthe, donne aussi quatre bourses à l'école, qui sont décernées aux élèves méritants par les autorités.

Des sommets sans précédent, dans la production de bois

La production de bois scie au Canada s'établit à des sommets sans précédent aussi bien en volume qu'en valeur en 1949, d'après le rapport annuel de l'industrie publié par le Bureau fédéral de la statistique. De nouveaux sommets sont également atteints quant à la valeur brute de tous les produits, du nombre d'employés et de leur rémunération.

La valeur brute de tous les produits s'élève à \$409,287,000, en comparaison de \$402,133,000 en 1947, soit une augmentation de 1.8 pour cent. Les salaires atteignent \$95,066,000, augmentation de 14 pour cent au regard du total de \$83,360,000 en 1947. Le nombre de travailleurs, de 56,756, accuse une augmentation de 2.4 pour cent par rapport à celle de 55,426 en 1947.

Le nombre de scieries actives est de 6,702 en 1949, avec une production de 5,908,798 m.p.m.p. d'une valeur de \$340,850,538, en comparaison de 5,877,901 m.p.m.p. et \$322,048,356 en 1947. La production de bardeaux s'établit à 3,078,215 carrés, contre 3,107,248, et la valeur, à \$24,470,746 contre \$24,449,305.

La production de traverses ferroviaires durant l'année s'élève à 7,830,789, contre 7,033,207; la valeur, passe à \$11,255,897 de \$10,297,208. La quantité de lattes produites tombe de 151,151 M à 149,646, tandis que la valeur augmente de \$1,338,534 de \$1,239,824.

Transactions de valeurs mobilières est plus dense

Ottawa. — Les ventes et les achats de valeurs mobilières en cours entre le Canada et les autres pays en juin sont de \$85,800,000, soit une augmentation de \$15,800,000 au regard du mois précédent, mais une diminution de \$13,400,000 par rapport au total de juin 1949. Les transactions au cours des six premiers mois de cette année s'établissent à \$238,800,000, en comparaison de \$236,000,000 la même période de 1949, selon les rapports reçus par l'office fédéral de la statistique.

Les ventes à tous les pays en juin, atteignent \$34,400,000 à rapprocher de \$25,900,000 en mai et \$36,700,000 en juin 1949, tandis que les achats durant le mois sont de \$31,400,000 contre \$24,100,000 en mai et \$42,500,000 en juin 1949.

Au cours du semestre, les ventes s'élèvent à \$149,000,000 contre \$117,100,000 l'an dernier, les achats, une valeur de \$27,100,000 contre \$21,100,000 en mai et \$41,400,000 l'an dernier. Durant les six mois, les ventes aux États-Unis atteignent \$142,100,000 contre \$113,200,000, les achats \$122,200,000 contre \$114,700,000.

Les ventes en juin au Royaume-Uni s'établissent à \$200,000 contre \$400,000 en mai et \$900,000 l'an dernier; les achats, à \$3,900,000 contre \$2,400,000 en mai et \$700,000 en juin l'an dernier. Durant les six mois, les ventes au Royaume-Uni de \$2,400,000 contre \$1,300,000 l'an dernier, de \$15,100,000 contre \$2,100,000.

DANS LE DOMAINE DES CEREALES

L'orge est celle dont l'amélioration a été la plus lente, depuis toujours

Ottawa, 19. — De toutes les espèces de céréales, l'orge est celle dont l'amélioration a été la plus lente au cours des vingt dernières années. Le blé et l'avoine ont passé par des progrès considérables surtout en ce qui concerne la production de variétés résistantes aux diverses maladies des céréales. On ne peut en dire autant de l'orge, bien qu'elle ait été l'objet de certains travaux de recherche. Aussi les variétés utilisées dans les provinces des Prairies aussi bien que dans les autres provinces canadiennes laissent-elles à désirer sur plus d'un point. On remarque surtout qu'elles sont très sensibles aux maladies les plus communes.

La Ferme Expérimentale de Brandon, au Manitoba, a pris sur elle de commencer divers travaux d'amélioration de l'orge. Déjà deux bonnes variétés d'orge de provenance ont été produites, la Plush et le Vantage. Cependant, en dépit de leur supériorité sur les anciennes, ces deux variétés laissent à désirer quant à leur aptitude à résister aux charbons, à la pourriture de la racine, aux taches et marbrures de la feuille qui causent une chute prématurée du feuillage.

Afin d'accélérer le travail dans ce domaine et de produire une variété capable de donner un bon rendement et de résister aux maladies, on procède maintenant à l'application d'un programme élaboré à la Ferme Expérimentale de Brandon. Ce programme appellera la collaboration des spécialistes en production des plantes, des pathologistes et des chimistes.

Il y aura coordination des recherches faites à Brandon et dans les laboratoires du ministère fédéral de l'Agriculture, à Winnipeg. En même temps, les stations de Brandon, de Melfort et d'Indian Head, Sask., s'occuperont de la formation de nouveaux hybrides. Quant à ses qualités de malleage, l'orge fera aussi l'objet d'études au Laboratoire fédéral des Grains, au Commissariat des Grains et à l'Institut National de l'Orge, tous trois à Winnipeg. Grâce à ce travail d'équipe, on prévoit qu'avant longtemps, il sera possible d'offrir aux cultivateurs des Prairies et des autres parties du pays une variété d'orge qui soit mieux adaptée à leurs besoins.

Pont-Rouge Scolaire vend, à bon compte, une autre émission

La commission scolaire du village de Pont-Rouge, comté de Portneuf, a fait une belle finance, la semaine dernière, sur le marché des obligations. Cette corporation a vendu une émission de \$217,000 d'obligations, par séries vingt ans, au Crédit Interprovincial Ltée, au prix de 97.59, pour des titres à 3%, 1951-70. Le loyer moyen net de l'argent emprunté est de 3.309%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$113,640 pour cet emprunt.

La finance précédente de la commission scolaire avait été faite en novembre 1949 avec la vente de \$6,200 d'obligations à 3 1/2%, par séries vingt ans, au prix de 97.50, de coût net ayant alors été de 3.784%.

Cinq soumissions avaient été envoyées par une banque et neuf maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

Crédit Interprovincial Limitée, \$217,000 à 3% 1951-70 — prix: 97.59 — coût net: 3.309%
A. E. Ames & Co. Ltd, \$66,500 à 2 1/4% 1951-55, \$150,000 à 3 1/4% 1956-70 — prix: 98.62 — coût net: 3.373%

J. E. Laflamme Ltée, La Corporation de Prêts de Québec et Oscar Dubé & Cie, Inc., \$145,000 à 3% 1951-60 et \$71,000 à 3 1/2% 1961-70 — prix: 97.69 — coût net: 3.437%

Garneau, Boulanger Ltée, L.-G. Beaubien & Cie, Ltée et Lagueux & Desrochers Ltée, \$145,500 à 3% 1951-60, \$33,000 à 3 1/4% 1961-65 et \$38,500 à 3 1/2% 1966-70 — prix: 98.268 — coût net: 3.452%

Banque Canadienne Nationale et Grenier, Ruel & Cie, Inc., \$145,500 à 3% 1951-60 et \$71,500 à 3 1/2% 1961-70 — prix: 97.86 — coût net: 3.560%

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er août 1950 et elles échoient du 1er août 1951 au 1er août 1970 inclusivement. L'intérêt semi-annuel étant payable le 1er août et le 1er février de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque que a charte à Montréal, à Québec ou à Pont-Rouge. L'emprunt a été contracté pour la construction d'une école. L'octroi de \$113,640 accordé par le Secrétaire de la province est payable en dix versements annuels, égaux et consécutifs de \$11,364 chacun, de 1951 à 1960 inclusivement, et il sera entièrement affecté au service de cet emprunt.

L'évaluation imposable à Pont-Rouge, pour fins scolaires, s'élève à \$892,000 pour 1950-51. La dette consolidée nette de la commission scolaire était au 30 juin 1950 de \$69,400 pour laquelle le secrétaire de la province versera des octrois au montant total de \$40,000. La population du village de Pont-



MODELE DE TROIS ACRES — La vallée du Fraser, en Colombie britannique, sera prochainement inondée. Mais l'opération n'aura pas de conséquences tragiques. Elle se déroulera sur un terrain de trois acres, que l'on a découpé et arrangé au modèle de la vallée véritable. Ce terrain sera mécaniquement inondé afin que les experts puissent trouver le moyen d'éviter les inondations véritables et d'ériger un système adéquat d'irrigation. Le terrain-modèle, situé à l'université de Colombie britannique a été photographié d'une hauteur de 500 pieds. (Photo C.P.)

Le trafic aérien international

L'Association du Transport Aérien International (I.A.T.A.) annonce que, au cours des sept premiers mois de l'année, le volume du trafic aérien international a généralement été augmenté; la Chambre de Compensation de l'I.A.T.A., à Londres, a en effet enregistré une hausse de 10% environ dans le volume total des transactions inter-entreprises passant par elle.

Le chiffre d'affaires ayant passé par cette chambre de janvier à juillet 1950 se porte à \$86,241,000 contre un montant de \$87,903,000 au cours de la période correspondante en 1949.

Le chiffre d'affaires au mois de juillet de cette année s'est élevé à \$14,440,000 contre un montant de \$13,370,000 en juillet 1949.

Par la compensation des comptes débiteurs et créditeurs, les 35 membres de la Chambre de Compensation ont pu écarter les opérations de paiements en espèces et de change de 81.3% du chiffre d'affaires de juillet 1950. Tous les chiffres ont été indiqués au taux d'échange d'avant la dévaluation, afin de maintenir une base de comparaison.

Diminution des charges de grain

Ottawa, 19. (C.P.) — Les chargements de wagons sur les chemins de fer canadiens ont augmenté au cours de la semaine terminée le 9 septembre dernier. Ils ont été de 78,023 wagons, en regard de 47,841 pour la semaine précédente et de 73,540 pour la semaine correspondante de 1949.

L'Office fédéral de la Statistique a rapporté que les rapports de la semaine de la grève, terminée le 26 août, n'ont pas encore été reçus pour un des chemins de fer et que par conséquent les totaux cumulatifs n'ont pu être faits pour cette semaine. Les gains sur la période correspondante de 1949 ont été marqués

pour les chargements de produits du grain, du bétail, des minerais, du bois à pâte, du bois de construction et de la gasoline. Il y a eu diminution pour les chargements de grain.

Tableaux comparatifs	sept. 1950	sept. 1949
Grain et prod.	9,885	4,591
du grain	1,949	729
Bétail	6,129	4,875
Charbon	974	396
Coke	4,789	2,840
Mat. de construct.	3,217	1,747
Bois à pâte	4,952	2,904
Bois de construct.	3,724	2,399
Gasoline	15,480	8,395
Marchandises	17,587	11,442
Divers	78,023	47,841
Totaux	78,023	47,841



Cité de Montréal

Modification du plan général de la Cité

Par l'établissement sur ledit plan d'une ligne homologuée du côté nord de la rue Ogilvy, de façon à élargir cette voie d'environ 20 à 30 pieds de ce côté, entre l'avenue DuRocher et la cour de la gare Jean-Talon et d'une autre ligne homologuée du côté sud de la rue Ogilvy, de façon à élargir cette voie d'environ 12 à 18 pieds de côté, entre l'avenue DuRocher et la rue longeant le rare Jean-Talon; toutes lignes étant indiquées en couleur rouge sur plan no 0-14 Bordeaux, en date du 23 août 1950 et préparé à cette fin par le service des travaux publics de la Cité de Montréal.

Avis est donné que le dix-septième jour d'octobre 1950, à 10 h 30 heures du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité, par l'établissement des lignes homologuées susdites, le tout conformément au plan no 0-14 Bordeaux, en date du 23 août 1950, préparé à cette fin par le service des travaux publics, sous la signature de M. H.-A. Gibeau, directeur et de M. J.-A. Gravel, directeur-adjoint; le plan peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville et dont copie certifiée sera produite sur présentation de la dite requête.

Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, McDonald, Séguin, Mercier, Trempe
Procureurs de la cité requérante, Montréal, le 19 septembre 1950.

Autour du foyer...



LE CARNET DE JEAN BRICOLE

Si tout le monde avait sa "petite maison à la campagne", les relations humaines en seraient certainement améliorées. Les gens seraient trop occupés, l'imagine, à prendre soin de leur terrain, à chercher pour elle. Quelle satisfaction, en effet, de vivre au milieu d'un décor artistique. Quelques arbustes et buissons bien placés suffisent souvent pour modifier complètement l'aspect de votre propriété... et c'est justement le temps d'effectuer les transplantations.

Essayez vos pieds, S.V.P.

Il n'est que trop humain de chercher à remettre au lendemain ce qu'on n'a pas envie de faire le jour même. Voici un travail qu'il ne faut entreprendre sans précaution... ne serait-ce que pour rendre la vie plus heureuse à ma "tendre moitié". Chaque fois que je reviens de travailler au jardin, je laisse avec mes chaussures des traces boueuses dans la cuisine, malgré toutes les précautions que je prends. Je vais donc au plus tôt installer un décoratif à côté de la porte d'entrée, afin de comparer avant un tribunal de réconciliation. Je compte fabriquer ce décoratif avec le fer d'une vieille béche.

Un jardin intérieur
Le travail du jardinier sera bientôt confiné entre quatre murs. Voici donc deux idées que je me propose de mettre à exécution. Je possède une large fenêtre "panoramique" qui encadre un paysage enchanteur en été, lorsque le jardin est en fleurs mais qui, l'hiver, n'offre qu'un intérieur météore. En installant une belle fougère, je pourrais lui donner un d'un jardin en plein hiver, de compte aussi confectionner, dans des plats, de petits jardins miniature. Vous pourriez essayer cela vous-même en vous inspirant du dessin ci-dessous.

Une disquette
Si vous possédez un vieux piano qui ait "fini son temps", vous pouvez encore l'utiliser en le transformant en disquette ou en bibliothèque. Après avoir modifié la caisse de façon appropriée et donné au bois un nouveau fini, vous serez surpris du peu d'argent que ce travail vous aura coûté.



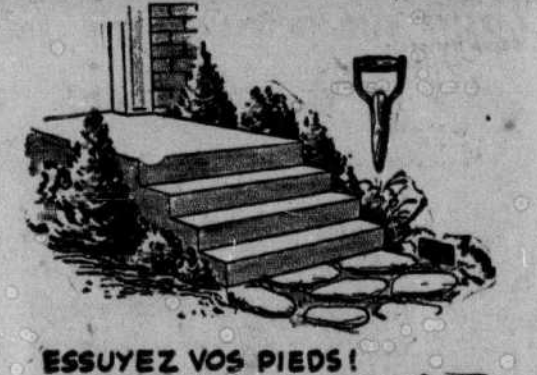
FOUGERAIE OU BOÎTE À FLEURS POUR LA GRANDE FENÊTRE

LONGUEUR — 36" à 40"
LARGEUR — 10"
HAUTEUR — 6"
COINS: PIN — 2" x 2"
PIEDS — 2"
LATTES — 1/4" x 1 1/2"

L'INTÉRIEUR PEUT ÊTRE DOUBLÉ D'UN CONTRE-PLAQUÉ DE 1/4" ET ORNÉ DE LATTES.
PLAT GALVANISÉ PEU PROFOND POUR TENIR L'EAU. GRAVIER POUR LE DRAINAGE.
SOL: SABLE, TERREAU ET HUMUS BIEN MÉLANGÉS.

ABRI DE JARDIN OU DORTOIR POUR ENFANT CONSTRUIT AVEC DES PLANCHES PROVENANT DE CAISSES D'EMBALLAGE.
DIMENSIONS: 6' x 6' DE HAUT 10' x 12' 7' DE HAUT

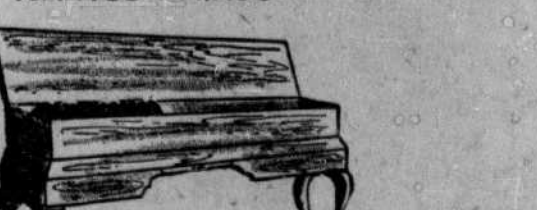
Cette annonce fait partie d'une série de réclames destinées à fournir quantité de petites idées pratiques aux personnes qui aiment à effectuer de menus travaux pour agrémenter leur foyer ou leur jardin. D'autres suggestions pratiques paraîtront dans les prochains numéros de cette publication. Ne manquez pas de les lire.



ESSUYEZ VOS PIEDS! LA LAME D'UNE VIEILLE SÈCHE OU D'UNE HOUE PEUT ENCORE SERVIR.



LES VIEUX PLATS À GÂTEAUX — UNE POÎE PEINTS — SONT L'IDÉAL POUR FAIRE FOUGÈRE CACTUS ET PLANTES NAINES.



IL RENFERME ENCORE DE LA MUSIQUE! LA PLACE DU VIEUX PIANO N'EST PAS AU REBUT.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVIT AU PUBLIC

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre partiel
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
119 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5990
Comptables Agréés
Chartré, Rouyn, Rimouski
R. GAGNON, C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS
Hurtubise & Richard
Comptables Agréés
Gérard HURTUBISE, C.A.
Maurice RICHARD, C.A.
Georges R. MARTIN, C.A.
Maurice BISSON, C.A.
MONTREAL

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables Agréés
R. Lavallee, C.A. R. Bedard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
P.-J. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P.-J. Brouin, C.A. J.-P. Talbot, C.A.
P.-H. Brouin, C.A. J. Desmarais, C.A.
Paul Nolteux, C.A.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie

Comptables Agréés
Jacques RAYMOND, C.A.
Guy CHABOT, C.A.
Guy MARTIN, C.A.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU
ET ASSOCIES
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RECHULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1335
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

Reprise des pourparlers chez Ford
Windsor, Ont., 19 (C.P.) — Des pourparlers sur les salaires seront repris aujourd'hui entre les représentants de la compagnie d'automobiles Ford (du Canada) et les délégués du local 200 des employés unis de l'automobile (C.I.O.).

La semaine dernière, quand l'union eut demandé une augmentation de salaire, la compagnie a offert un contrat de cinq ans. Les négociateurs de l'union ont rejeté cette proposition. Mais ils ont avancé celle d'une augmentation générale de 10 cents l'heure, en faveur des 11,000 employés ordinaires, plus une augmentation supplémentaire de 5 cents pour les ouvriers spécialisés. Les pourparlers ont été alors interrompus.

Le contrat actuel entre la compagnie et les employés n'expire pas avant le 29 mai prochain. De sorte que la grève ne saurait exister légalement avant cette date.

M. Maranda ira étudier en France
Québec, 19 (C.P.) — M. Charles-Raymond Maranda, un employé de la Commission d'assurance-chômage à Québec, vient de recevoir une bourse qui lui permettra d'étudier en France diverses mesures de sécurité sociale.

La bourse lui a été accordée par le gouvernement français, à la recommandation de l'Association internationale des employés de services publics. M. Maranda est attaché à la faculté des sciences économiques et politiques de l'Université Laval.

Après La Sord, c'est au tour de Turk Lown de l'emporter

Les Royaux ont vaincu les Orioles pour prendre le devant

Nos porte-couleurs ont eu raison du Baltimore par le compte de 8 à 1, hier soir, au stade local — Nos frappeurs sont sortis de leur léthargie — La sixième partie ce soir.

(Par X.-E. NARBONNE)

La belle tenue du lanceur Turk Lown et l'excellente besogne faite par les frappeurs des Royaux dans la joute d'hier soir, ont causé la défaite des Orioles de Baltimore au compte de 8 à 1 et par ce gain le club de Walter Alston mène sur son adversaire par trois victoires contre deux et le club montrealais semble être assuré de participer à la série finale pour la coupe des Gouverneurs de la Ligue Internationale car il ne lui faut plus qualifier contre les Ailes Rouges de Rochester, qui ont éliminé les Petits Giants de Jersey City.

Turk Lown n'a pas fait aussi bonne figure que son compagnon Tom LaSorda, qui limitait les visiteurs à un seul coup sûr, dimanche dernier mais, cependant, l'artilleur à l'oeuvre hier a su tenir ses adversaires à trois maigres coups réussis pendant que les salarés de Buzz Bavasi s'affirmaient au bâton en cognant 11 coups contre les quatre lanceurs utilisés par le club de Nick Cullip.

Lown n'afficha pas un contrôle de tout premier ordre et fréquemment notre lanceur fut mis dans l'embarras mais il parvint cependant à se ressaisir pendant que les artilleurs du Baltimore accordaient 11 buts sur quatre balles et Tommy Fine, le lanceur débutant, fut chargé de l'échec des siens, même si Shore, Payne et Rayner ne s'affirmèrent guère plus effectifs que Tommy.

Trois joueurs des Orioles purent frapper en lieu sûr. Ce furent Young, Byam et Fine, tandis que tous les joueurs du Montréal, à l'exception de Chuck Connors, purent obtenir au moins un coup sûr. Don Thompson se révéla le frappa trois fois en lieu sûr en cinq apparitions au marbre et George Shuba eut deux coups réussis.

Les Orioles évitèrent le blanchissage à la première manche et cela grâce à un coup de deux buts de Bob Young. Le coureur avança sur le coup de Butch Wyot et croisa le marbre sur le roulant de Barna dans la direction du deuxième but. Après avoir compté deux points à la manche initiale, les Royaux se sont ralliés à la cinquième manche pour compter six fois, après quoi ils furent tenus en respect.

Avant la joute d'hier soir, le trophée Tomasso et un bond de cent dollars furent présentés à Don Thompson pour s'être affirmé le meilleur frappeur du club montrealais au cours de la saison régulière.

Les Royaux et les Orioles en viendront de nouveau aux prises ce soir et c'est probablement Clyde King qui officiera au monticule.

Dans le monde du baseball

HIER

Ligue Internationale
Détail pour la coupe du Gouverneur
Montréal 8, Baltimore 1
(Montréal mène 3 à 2 dans cette série semi-finale de 4 de 7.)

Ligue Nationale
New-York 13, St-Louis 6
(Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2
(Seule joute ordinaire)

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Détail pour la coupe du Gouverneur
Baltimore 1, Montréal 8 (Sixième partie d'une série semi-finale de 4 de 7.)

Association Américaine
Détail pour la coupe du Gouverneur
Minneapolis 4, Columbus 3 (Sixième partie d'une série semi-finale de 4 de 7.)

Ligue Nationale
St-Louis 6, New-York 13 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Washington 3, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Philadelphia 1, Detroit 8 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
Boston 3, Detroit 2 (Nouvelles joutes continues)

Ligue Américaine
New-York 13, St-Louis 6 (Nouvelles joutes continues)

Jersey-City est éliminé

Les joueurs de Rochester ont compté quatre points de la première manche, hier soir, et ils ont battu les Giants de Jersey-City au compte de 7 à 3 pour parvenir à la série finale de la Ligue Internationale. Les vainqueurs rencontreront maintenant le gagnant de la série Montréal-Baltimore.

Hier soir, le droitier John Yuhus aidé de Bill Reeder, a remporté sa deuxième victoire de la saison.

Les joueurs de John Keane ont frappé neuf coups sûrs contre huit des Giants, mais ils les ont groupés dans les moments opportuns.

Andy Tomasic, qui avait battu les champions vendredi dernier, a été envoyé aux douches dès la première manche. Ses successeurs, Fox, Konikowski et Corwin ont fait belle figure, mais les joueurs de Joe Becker n'ont pu reprendre le terrain perdu.

Yuhus a bien fait durant les six premières manches, mais il a commencé à faiblir à la septième. Il fut finalement remplacé par Bill Reeder à la huitième alors que Jersey-City enregistra son dernier point. Don Bollweg a frappé pour le circuit pour Rochester.

Les champions de l'Internationale ont ainsi remporté les honneurs de la série par quatre victoires contre deux défaites.

Jersey-City 100000110-3 8 1
Rochester 411000011-7 9 1

Tomasic, Fox (1), Konikowski (7), Corwin (8) et Sokol; Yuhus, Reeder (8) et Wilber. Lanceur gagnant; lanceur perdant: Tomasic. Coup de circuit: Bollweg.

Managoff reviendra dans l'arène du Forum mercredi soir prochain

Deux prétendants à la couronne mondiale des poids lourds à la lutte et un récent champion seront à l'oeuvre dans l'arène du Forum, mercredi soir, alors que Lou Thesz, reconnu titulaire par la National Wrestling Association, fera face à Yukon Eric, considéré champion partout au Canada, dans un match qui finira par éliminer l'un des deux comme prétendant officiel.

Le récent champion sera Bobby Managoff qui le 1er février dernier avait enlevé la couronne à Yvon Robert, mais l'avait perdue quelque temps plus tard à Eric. Managoff n'était pas très en santé à ce moment-là, alors qu'il fut défait par Eric, et il dut être hospitalisé quelque temps plus tard pour subir une intervention chirurgicale. Ce scientifique gladiateur, un des plus populaires auprès des amateurs montréalais, rencontrera le géant Ski-Hi-Lee, des Ozarks, dans un match qui marquera le retour de Managoff dans l'arène locale.

Managoff a été depuis longtemps une figure populaire ici principalement à cause de sa longue série de batailles contre Yvon Robert. Ces deux hommes se sont rencontrés à intervalles irréguliers pendant quatre ou cinq ans, le titre changeant souvent de mains entre eux. Plus tard, Managoff affronta Lou Thesz dans une série de matches, au cours desquels le titre passa trois fois de l'un à l'autre en autant de combats. Managoff est un artiste accompli de la savate et est un athlète complet. Il fut le premier homme à rivailler les épaules de Yukon Eric à Montréal, bien qu'il perdît le match. Il concédera environ 30 livres en plus de la grandeur et de la portée à Ski-Hi-Lee, mais si sa rapidité est aussi effective qu'elle l'était auparavant, il devrait surmonter ces désavantages.

Managoff est dans une position analogue à celle de Thesz, alors que ce dernier fait face au redoutable Eric, avec la différence qu'Eric est beaucoup plus fort que Lee et meilleur lutteur que lui. Lee est un authentique dur-cœur, tandis qu'Eric est porté à laisser son rival faire la bataille et attaquer pour riposter avec sa prise de reins ou ses moulinsets puissants qui peuvent terrasser d'un seul coup ses adversaires. Dans les deux cas, ce sera la question de la rapidité et de la science opposée à la physique. Thesz, cependant, devra tenter de surmonter une puissance phénoménale.

Les experts locaux de la lutte favorisent Thesz pour détrôner le géant de 286 livres d'Alaska. Thesz est un parfait spécimen physique lui-même et il est doué d'une grande force; rapide, habile et rusé, il possède une variété étonnante de prises qui pourrait mettre Eric dans une mauvaise posture.

On s'attend à la plus grande foule de la saison mercredi soir prochain au Forum, si l'on en juge par la vente des billets qui bat son plein.

Les joueurs du club Canadien se sont mis à l'oeuvre hier

Trente-quatre vétérans et recrues ont pris part à la pratique qui était sous la direction de Dick Irvin — Joute d'exhibition samedi

Les joueurs du Canadien et les jeunes qui espèrent se qualifier pour porter les couleurs du club rendus au Forum hier pour prendre part à la première pratique de la saison du Tricolore et l'animation était grande car les vétérans se déclaraient heureux de se grouper de nouveau pendant que les candidats complétaient pour faire une excellente impression sur le pilote Dick Irvin. Pas moins de 34 joueurs étaient présents et l'instructeur demanda à ses joueurs de limiter leur besogne à du patinage. C'est donc dire que ce fut un travail léger pour nos Habitants.

L'on pouvait constater la présence de seize joueurs vétérans pendant que dix-huit aspirants étaient au premier exercice du Bleu Blanc Rouge mais ce que l'on constata surtout c'est l'absence de vieux joueurs tels que Bill Durnan, le fameux gardien de buts qui remporta six fois le trophée Georges Vézina; le foudroyeux bloqueur Kenny Reardon et Bob Filion. Ces trois joueurs ont annoncé leur retraite et Roger Leher a patiné hier mais il ne sera pas avec le club cette année car le gars de L'Annonciation sera chargé de piloter un club de Lester Patrick, à Victoria.

Les joueurs du Canadien seront convoqués à deux pratiques par jour, le matin et l'après-midi et samedi soir prochain le Tricolore jouera sa première partie d'exhibition contre les Mohawks de Cincinnati, qui suivront, eux aussi, leur entraînement au Forum sous la direction de King Clancy.

Séance de boxe à la Palestre

Lors de la séance de boxe, qui marquera la reprise des activités diverses à la Palestre nationale, mardi 16 septembre prochain, Robert Dufour, du National, champion des Golden Gloves à 135 livres, sera au programme dans un combat de 5 rondes car l'instructeur, Sylvio Mireault, lui a trouvé un adversaire en Tony Ciarpello, du club St-Paul A.C.

Dans deux autres combats de 5 rondes, André Gaudreault, du Champêtre, sera opposé à Sam Di Biasi, du Univ. Settlement et Claude Fortin, du National, fera face à Gordon Crawley. Di Biasi, qui a fait sensation, lors du dernier tournoi des Golden Gloves, a subi un échec aux mains d'André Gaudreault, du Champêtre, lors d'un programme présenté au cours de l'été, au stade Exchange. Di Biasi a demandé à Mireault un combat revanche car il tient à faire oublier à ses supporters cet échec subi aux mains de Gaudreault du Champêtre.

Dans les préliminaires de 3 rondes, Yvon Allard, courageux et agressif boxeur du Champêtre, aura un redoutable adversaire en Roger Currie du Univ. Settlement, dans un combat à 135 livres.

Le solide frappeur, Frank Bolla, des Grenadiers Guards, rencontrera Roland Gauthier, du

Autre défaite des Dodgers

Brooklyn, 19. — Tommy Brown, recrue des Dodgers de Brooklyn, a cogné trois circuits, hier, mais cela ne fut pas suffisant pour permettre à son club de triompher. Les Dodgers ont de nouveau perdu au compte de 9-7 contre les Cubs de Chicago. Par suite de cette défaite les Dodgers ne sont plus qu'à une demi-partie de la quatrième position.

Ron Northey a cogné un circuit avec les buts remplis, alors qu'il s'est amené au bâton comme frappeur d'urgence, pour permettre aux Cubs de l'emporter.

Dan Bankhead a été victime du circuit décisif de Northey. Preacher Roe a cependant été débité de la défaite, sa sixième de l'année contre dix-huit victoires. Walter Dubiel, qui a relevé Paul Minner dans la troisième, a remporté sa septième victoire.

Chef des recrues nous avons surtout remarqué Jacques Locas, Gilles Dubé, Bernard Geoffroy, Art Rose, Dollard Saint-Laurent, Jacques Plante, Cliff Malone, Stan Long, Tom Johnson, Bud McPherson, Vern Kaiser, Jean Bevilleau, Dickie Moore, Bert Hirschfeld et Frank King.

Dick Irvin n'a pas voulu faire connaître ses projets car il est trop tôt pour annoncer la formation des diverses lignes d'attaque et de défense et il préfère attendre encore quelque temps avant de prendre une décision.

Les joueurs du Canadien seront convoqués à deux pratiques par jour, le matin et l'après-midi et samedi soir prochain le Tricolore jouera sa première partie d'exhibition contre les Mohawks de Cincinnati, qui suivront, eux aussi, leur entraînement au Forum sous la direction de King Clancy.

L'inauguration de la saison se fera à Détroit le 11 octobre

Les Rangers s'attaqueront aux champions à l'Olympia — Après avoir joué 70 parties les clubs clôtureront la série le 25 mars

Les Rangers de New-York et les Ailes Rouges de Détroit feront l'inauguration de la saison 1950-51 dans la Ligue Nationale de hockey à Détroit mercredi, le 11 octobre. Ces deux équipes ont clôturé la saison 1949-50 à Détroit.

L'ouverture du 11 octobre est la plus à bonne heure dans l'histoire, précédant d'une journée celle de l'an dernier à Détroit. La saison 1950-51 se terminera dimanche, le 25 mars. Chaque club jouera 70 parties, soit le même nombre que l'an dernier.

La saison sera inaugurée à Montréal jeudi, le 12 octobre, alors que les Canadiens recevront les Esperviers de Chicago. Samedi, le 14 octobre, la nouvelle saison commencera à Toronto alors que les Leafs rencontreront les Chicago. Les Esperviers seront donc les adversaires lors de l'ouverture dans les deux villes canadiennes, cette année.

Dimanche, le 15 octobre, deux clubs américains joueront leur première partie chez eux, alors que les partisans de Boston auront un aperçu des Bruins contre les Canadiens de Montréal et que les ferveurs du Chicago verront pour la première fois le club réorganisé des Esperviers contre les Rangers de New-York.

Les Rangers de New-York, dernier club à ouvrir la saison chez eux, joueront leur première partie devant leurs partisans mercredi, le 25 octobre. Leurs adversaires seront les Bruins de Boston.

Mercredi, jeudi, samedi et dimanche semblent être les soirs les plus populaires chez les six équipes de la Ligue Nationale. Le Montréal joue toutes ses parties les jeudis et samedis. Les Canadiens ont 13 parties du jeudi et 22 joutes du samedi.

Les Leafs de Toronto jouent 11 parties le mercredi et 24 le samedi. Les Rangers de New-York jouent 17 fois le mercredi et 18 fois le dimanche. Les Esperviers de Chicago en jouent 17 le dimanche et 15, le jeudi.

Les Bruins de Boston et les Ailes Rouges de Détroit ont les calendriers les plus variés pour leurs joutes locales. Les Bruins jouent deux parties le lundi, neuf le mercredi, huit le mardi, et 16 le dimanche, tandis que le Détroit joue tous les soirs de la semaine, sauf le vendredi. Les Ailes Rouges jouent trois fois le lundi, deux fois le mardi, deux fois le mercredi, neuf fois le jeudi, six fois le samedi et 13 fois le dimanche.

Les Leafs de Toronto ont 23 programmes doubles, ce qui veut dire qu'en 23 occasions ils jouent deux soirs de suite. Les Rangers et le Boston jouent 22 programmes doubles, les Canadiens 21, le Détroit 19 et le Chicago 18.

A trois reprises dans la cédule de 210 parties de la Ligue Nationale de hockey le Toronto et le Détroit auront à jouer quatre parties en cinq jours. Les Canadiens et les Rangers devront faire la même chose deux fois, tandis que le Boston et le Chicago n'ont qu'une de ces séries.

LA DEMANDE EST SI GRANDE POUR LES GAZOLINES

88 et 98

QUE NOTRE NOUVELLE RAFFINERIE TRAVAILLE À PLEIN RENDEMENT

Depuis le jour où la nouvelle raffinerie B.A., dont la construction coûta plusieurs millions de dollars, a commencé à produire les nouvelles gazolines 88 et 98, ces carburants ont été disponibles en quantités toujours croissantes.

Lorsqu'elle a présenté ces gazolines, la B.A. savait qu'elles étaient meilleures. Et la B.A. se réjouit de ce que depuis ce temps, des milliers d'automobilistes ont confirmé ce fait et continuent à le confirmer toutes les semaines.

Aujourd'hui, trois mois après la présentation de ces nouvelles gazolines, la nouvelle raffinerie travaille à plein rendement.

Dans tout le Canada, de plus en plus d'automobilistes s'arrêtent à la grande enseigne B.A. Ils découvrent la puissance, l'économie et la performance obtenues avec les nouvelles gazolines 88 et 98.

Grâce à cette production à plein rendement, il sera possible de faire face à la demande soutenue pour ces nouvelles gazolines. Et celles-ci continueront à prouver, dans tout le pays, qu'elles assurent plus grande puissance et plus d'économie.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

La Plus Grande Compagnie de Pétrole Appartenant à des Canadiens

EXPORT

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

Club	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphia	37	54	617	
Boston	78	60	555	715
Brooklyn	77	63	550	915
New-York	71	69	507	1515
St-Louis	38	81	215	
Cincinnati	60	80	420	25
Pittsburgh	5	89	306	35

Ligue Américaine

Club	G	P	Moy.	Diff.
New-York	90	32	624	
Boston	85	33	627	1
Pittsburgh	82	41	576	14
Washington	61	80	433	285
Chicago	54	88	399	33
St-Louis	54	88	399	35
Philadelphia	49	95	340	42

La C.T.C.C. veut faire interdire toute injonction en cas de grève légale

Elle demande aussi qu'il soit interdit à l'employeur d'embaucher de nouveaux salariés pour remplacer les grévistes — Le piquetage pourrait aussi être interdit — Beau geste de solidarité syndicale posé envers les employés de la Claxson Knitting Mills

Sherbrooke, 19. — Les délégués au congrès général de la C.T.C.C. ont posé hier soir un geste qui restera l'un des plus beaux exemples de la solidarité syndicale qui existe au sein du mouvement ouvrier de la province. Après avoir pris connaissance au cours de la journée des efforts tentés par les employés de la Claxson Knitting Mills pour mettre fin à la grève qui les prive de leur gagne-pain depuis plus de cinq mois, les délégués au congrès ont décidé de se rendre en groupe à cette usine pour protester ouvertement contre la conduite du Dr Reinhardt, le propriétaire, qui a passé outre aux décisions et une sentence arbitrale pour fermer son établissement et refuser catégoriquement de négocier avec ses employés, même de venir une seule fois les rencontrer.

"La manifestation que nous faisons cet après-midi, déclare le secrétaire général de la C.T.C.C., M. Jean Marchand, est symbolique. Elle indique que nous sommes ici pour protester contre un abus du capitalisme qui a le droit de priver ses ouvriers de pain, de leur payer un salaire de famine, sans que ces derniers n'aient le droit d'arrêter une telle conduite. Nous voulons qu'une telle conception de la vie économique disparaisse et que le patron qui placera le rendement des capitaux avant les droits de la personne humaine soit dénoncé comme indigne de posséder une industrie".

C'est dans les mêmes termes que le président général de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, a dénoncé la conduite injuste et l'arbitraire tenu par le Dr Reinhardt, le représentant d'un capitalisme qui doit disparaître. "Il se peut que cet industriel ait l'argent de son côté, notait M. Picard, mais il

n'a certainement pas l'humanité". Nous sommes ici tous les délégués au congrès, les représentants de 90,000 ouvriers de la province, pour protester contre une conduite aussi injuste et nous serons toujours là pour le faire si jamais d'autres patrons se conduisent comme celui de la Claxson Knitting Mills.

Appui accordé aux grévistes

La manifestation faite hier soir aux usines de la Claxson Knitting Mills avait été précédée d'une collecte faite parmi les délégués au congrès pour venir en aide aux grévistes. Cette collecte a rapporté la somme de \$1,222.72. L'assemblée générale a également passé une résolution pour indiquer que la C.T.C.C. approuvait en tous points la grève des ouvriers de la Claxson Knitting Mills et qu'une collecte serait aussi faite parmi les syndicats pour leur venir en aide. "Nous gagnons cette grève, déclare M. Picard lors de la manifestation d'hier soir, nous trouverons les moyens financiers de la gagner afin de faire un exemple qui, nous l'espérons, sera utile dans la province. Nous demandons aux grévistes de tenir jusqu'au bout car leur grève revêt actuellement une grande importance pour la force du mouvement ouvrier et les décisions qui pourront être prises dans l'avenir".

Les grèves ne doivent pas être une occasion de désordre

Telle semble être la raison principale d'une résolution adoptée hier après-midi par le congrès et qui sera sans doute l'une des plus importantes qui seront étudiées au cours du présent congrès. Cette résolution concernant les grèves et surtout la conduite que l'employeur devrait tenir dans le cas d'une grève, prend une importance encore plus grande si on considère qu'il est encore possible à un employeur comme le Dr Reinhardt, de méconnaître complètement les droits de ses employés, sans qu'il soit possible de le forcer à modifier sa conduite. Cette résolution qui, de l'avis de M. Gérard Picard, pourra permettre aux ouvriers de faire des grèves sans qu'ils soient poursuivis par la loi même à entrer dans l'illégalité se lit comme suit:

Toute injonction est interdite contre une association de salariés qui déclare une grève à l'expiration des procédures et délais prévus par la présente loi.

Pour la durée d'une grève déclarée à l'expiration des procédures et délais prévus par la présente loi:

a) Toute entreprise concernée fermera ses portes si l'ensemble des salariés, au sens de la loi, sont représentés par l'association ou les associations ayant déclaré la grève;

b) Toute entreprise concernée cessera sa production et activités connexes s'il s'agit d'une grève déclarée par une association représentant les ouvriers de la production et occupations connexes;

c) Toute entreprise concernée ne pourra continuer aucune des activités exercées par les grévistes, s'il s'agit d'une association représentant un groupe distinct de salariés ou un métier;

d) Dans tous les cas ci-dessus, durant la grève, il est interdit à l'employeur d'embaucher de nouveaux salariés pour remplacer les grévistes;

e) Dans tous les cas ci-dessus, durant la grève, tout piquetage est interdit;

f) Dans tous les cas ci-dessus, lors du retour au travail, il est interdit à l'employeur d'exercer des représailles contre les grévistes, et chaque salarié sera repris à la fonction qu'il occupait avant la grève.

En dernier ressort, le "gouvernement" pourra saisir temporairement l'entreprise ou les entreprises en grève, et, dans ce cas, assumer de plein droit les responsabilités de la direction en vue de conclure, avec l'association des salariés, une convention collective de travail qui liera l'employeur de la même manière que s'il avait négocié lui-même et conclu cette convention.

L'assemblée générale a adopté presque sans discussion cette importante résolution qui apportera certainement plusieurs éléments nouveaux à la conception syndicale des relations patronales et ouvrières, particulièrement la partie qui reconnaît que c'est le devoir du gouvernement de saisir une usine si, après avoir épuisé tous les moyens mis à leur disposition par la loi, les employés ne peuvent obtenir justice.

La partie de la résolution qui interdit à un employeur d'exercer des représailles contre des employés qui ont fait la grève serait aussi de la plus grande importance, selon M. Picard, car, c'est le cas de la grève d'Asbestos, M. Picard a affirmé que cette grève, qui a causé tant de bruit, aurait été plus courte si les employeurs avaient consenti dès le début de la grève à ne pas exercer de représailles. La question de l'abolition du piquetage a soulevé quelques discussions, mais le président de la C.T.C.C. a expliqué qu'il était à peu près impossible actuellement de faire un piquetage qui fût dans l'ordre aux termes de la loi et qu'en cas de trouble, alors que des piquetiers bien intentionnés voulaient simplement défendre le pain de leurs familles, on était porté, ainsi qu'il a été souvent fait dans le passé, à leur jeter tout le blâme. "Nous voulons que les grèves se passent dans l'ordre et le

seul moyen d'obtenir ce but est d'empêcher qu'un patron puisse se servir de briseurs de grève pour se soustraire à ses obligations et rejeter ensuite tout le blâme sur les ouvriers. "M. Picard a aussi insisté sur le devoir que la C.T.C.C. reconnaît à l'Etat d'intervenir lorsqu'un employeur refuse de faire son devoir. "Il est inconcevable qu'ici dans cette province un employé soit condamné à mourir de faim si son employeur refuse de négocier, déclarait avec véhémence M. Picard. Dans ce cas, c'est le devoir de l'Etat d'intervenir, de se substituer à l'employeur et de négocier pour lui".

Autres résolutions adoptées

Au cours de la deuxième séance régulière du congrès les délégués ont adopté quelques autres résolutions concernant le code du travail, la représentation de la C.T.C.C. sur les commissions gouvernementales, et les conventions collectives. Auparavant, dans la matinée, les délégués avaient entendu lecture et approuvé les rapports du Service d'éducation de la C.T.C.C. et du directeur de l'organisation.



UNE MASCOTTE — Voici Little Joe, un aigle magnifique servant de mascotte à l'équipage du "William J. Stewart", un navire de reconnaissance du gouvernement canadien. Quand cet oiseau, il y a deux mois, est tombé de son nid, il n'était qu'un paquet de plumes. Les marins l'ont nourri et il est devenu aujourd'hui le grand aigle que l'on voit sur cette photo. (Photo C.P.)

L'oeuvre de Notre-Dame de la Protection

Les membres de l'Association catholique des oeuvres de la protection de la jeune fille, dont le siège social est à la maison d'Accueil, au No 101 ce fa rue Lagacière ouest, ont été constitués en union pieuse de sœurs, sous le nom de l'Oeuvre de Notre-Dame de la Protection, par un décret de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque, en date du vingt-deux août mil neuf cent cinquante. — (Officiel)

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine de Montréal tiendra une nouvelle assemblée demain après-midi à 4 h. Il s'agira de poursuivre le séance du 13 septembre que l'on avait ajournée à une date ultérieure, n'ayant pas épuisé l'ordre du jour qui se trouvait extrêmement chargé.

Les carillons de Hollande

La Hollande est sans contredit le pays qui possède le plus de carillons.

La guerre priva de leur voix de bronze les clochers de nombreuses églises, mais aujourd'hui 65 jeux de cloches au complet égrenent de nouveau leurs notes claires sur la terre hollandaise. La Belgique dispose de 45 carillons, il n'en reste qu'une vingtaine dans le Nord de la France et, chose qui ne manque pas de surprendre, le reste du monde n'en compte pas plus de 40. Aussi, nulle

Geste d'unité syndicale

Le C.M.T.C. et le C.C.T. présentent ses vœux à la C.T.C.C.

Sherbrooke, 19. — M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., a reçu le télégramme suivant à l'issue d'une séance du congrès annuel de cette organisation qui se tient actuellement à Sherbrooke. Le message porte la signature de MM. R. Mosher et P. Conroy, respectivement président et secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail. En voici le texte:

"Le Congrès canadien du travail, ses ouvriers et ses membres tiennent à présenter leurs meilleurs vœux aux officiers et aux membres de votre organisation. Nous souhaitons que votre congrès soit un succès, qu'il se révèle constructif et que vos délibérations apportent à vos membres une aide efficace dans le combat qu'ils livrent afin d'assurer un ordre social plus juste".

Le message a été lu aux délégués qui l'ont accueilli avec enthousiasme.

part plus qu'en Hollande, l'étranger ne subit-il davantage le charme des tours chantantes.

La renommée mondiale des fondeurs de cloches hollandais est de vieille date. Les générations se sont transmises la maîtrise de leur art et aujourd'hui comme par le passé, les commandes affluent dans le pays. Récemment deux carillons complets ont été embarqués pour l'Amérique: l'un destiné au Parc Municipal de Québec, l'autre au Cloître Glendale en Ohio. Le premier, exposé préalablement à la First United States International Fair de Chicago a fait l'admiration de tous les connaisseurs et particulièrement des carillonneurs venus de toutes parts des Etats-Unis et du Canada, pour l'essayer.

Aviateur canadien tué en Angleterre

Winchester, Angleterre, 19 (Reuter). — Le lieutenant W. N. Plews, un Canadien faisant partie de la marine royale, est un des deux hommes qui ont péri quand l'appareil qui les transportait, un quadrimoteur Lincoln, s'est écrasé au cours d'une envolée d'entraînement.

L'autre victime est un ingénieur britannique de l'Empire Test Pilot School. Plews, qui était étudiant à cette école, et l'ingénieur étaient les deux seuls occupants de l'avion, qui fit explosion avant de plonger dans un champ. L'intense chaleur provenant du brasier empêcha les fermiers travaillant dans les environs de se porter au secours des deux hommes.

"Combien est-ce que je vaudrais Papa?"



Vous vous êtes peut-être senti la gorge serrée au temps où votre garçonnet vous a posé cette question. Il ne savait pas qu'il éveillerait en vous une pensée de profonde portée.

La police "Un Avoir pour les Jeunes" offre une entrée dans la voie de l'indépendance financière et enseigne parfaitement l'économie. Vous pouvez obtenir pour votre enfant cette protection d'assurance désignée pour la jeunesse, à un coût des plus modiques en prime annuelle. À 21 ans, le montant de la police augmente à cinq fois autant, sans affecter celui de la prime. Elle confère des valeurs croissantes en espèces, créant un fonds réservé à un début dans la vie ou pour assurer des facilités d'accès à l'éducation.

Pensez bien à ce que signifierait maintenant une police semblable pour votre bonheur — le succès et le bien-être de votre fils ou fille dans les années à venir! Appelez votre représentant de North American Life aujourd'hui! Procurez-vous les détails.

NORTH AMERICAN LIFE

Gérants de Succursales:

J. Darley LeMoine, 614 ouest, rue St-Jacques 2-8, SPARLING, C.L.U., 322 University Tower	Louis RIVET, 814 ouest, rue St-Jacques Jack FITCH, 322 University Tower
---	--

Troisième congrès d'horlogers-bijoutiers

C'est à l'Académie LaSalle, des Trois-Rivières, qu'aura lieu dimanche, le 24 septembre 1950, le troisième congrès de la corporation des maîtres horlogers-bijoutiers du Québec.

Cette organisation qui a été fondée à Drummondville en 1947 et qui ne comprenait que quatre sections dans 26 comtés de la province l'an dernier, s'est agrandie à toute la rive nord du Saint-Laurent cette année et comprend actuellement huit sections.

Cette organisation syndicale vise à atteindre le corporatisme par l'étude d'une législation appropriée à cette fin. Il sera grandement question lors de ce congrès de la dernière étude en ce sens. Le programme du congrès comporte une messe à 11.00 heures, au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Le dîner est libre. À 2.00 heures, p.m., aura lieu l'ouverture du congrès, rapport des activités, programme de l'année, élections, discours, études et souper libre.

Tous les membres de la corporation et ceux du syndicat des employés de la bijouterie et horlogerie inc., sont cordialement invités avec leurs épouses ou leurs amis.

Un programme spécial a été préparé pour les dames et les moiselles. La distribution des certificats de qualification émis par le comité paritaire aura lieu lors du congrès.

Conseils de sécurité pour les chasseurs

La saison de chasse approche et c'est le temps où les nemrods décrochent les fusils et carabines des murs ou vont faire leurs compléments. La Ligue de sécurité se permet ici quelques suggestions en ce qui a trait aux préparatifs de chasse.

Il y a d'abord le nettoyage des armes à feu. Chaque année, des accidents surviennent parce qu'on a oublié de vérifier si l'arme était chargée avant de commencer à la nettoyer. Souvent, le magasin est vide, mais une balle est demeurée dans la culasse, et, en pressant sur la gâchette par inadvertance, le coup part. S'il s'est trouvé une personne devant le canon de l'arme, le coup a pu être fatal.

Avant de se servir d'une arme, il est aussi important de s'assurer qu'elle est bien nettoyée, huilée à point, et que tout le mécanisme fonctionne sans accroc. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il est toujours imprudent de pointer une arme, même pour rire, dans la direction d'une personne? Le tour n'est jamais drôle et il peut être fatal si une balle a été oubliée dans l'arme.

Mamans...

profitez de ce spécial extraordinaire!

CHANDAILS

pour garçons
Tailles 26 à 34
dans le groupe

1.98

Les garçons les portent tous les jours... il leur en faudra plus d'un durant l'hiver... achetez-les chez Dupuis à CE PRIX TRES SPECIAL!... Fabrication connue de haute qualité et de confection irréprochable... Encolure ronde ou en "V"... choix de rouge, vert, brun, aussi quelques rayures... manches longues mais non dans chaque taille.

DUPUIS —
rez-de-chaussée
DE MONTIGNY



Mercredi, 20 septembre 1950

Les artistes de la scène et de la radio serviront de mannequins au Petit Salon, au 2e étage: Mmes Nicole Germain et Mimi Catudal à 11 h. a.m., et Mmes Armande Lebrun et Denise St-Pierre à 3 h. p.m. Elles porteront des corsages offerts par Mlle Tracey, fleuriste.